

# INSER'ACTION AMO

## RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Rue Saint François, 10 & 48 1210 Saint Josse  
02/218.58.41 [www.inseraction.be](http://www.inseraction.be)  
BCE 0443.874.869 RPM Bruxelles  
ING BE81 3101 2169 0024



@InseractionAmo



inseractionamo

---

« Pour grandir, l'enfant a besoin de sécurité et d'adultes porteurs d'un projet d'avenir pour lui. Seuls des liens stables et protecteurs lui assurent un sentiment de sécurité et de confiance lui permettant de se construire progressivement ». Yapaka, protection de l'enfance: l'enfant oublié.

---



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



UNITED FUND  
FOR BELGIUM

## Table des matières

1	Présentation de l'institution.....	3
2	Organisation du service.....	5
2.1	L'équipe.....	5
2.2	Les moyens.....	6
2.2.1	Subventions.....	6
2.2.2	Locaux.....	6
3	Zoom sur la commune de Saint-Josse.....	7
4	Diagnostic social.....	11
5	Prévention.....	13
5.1	Actions de prévention éducative.....	14
5.1.1	Le travail psychosocial (aide individuelle).....	22
5.1.2	Ecole de devoirs.....	37
5.1.3	Activités éducatives.....	60
5.1.4	Ateliers pédagogiques.....	64
5.1.5	Ecole de natation.....	71
5.2	Action de prévention sociale.....	74
5.2.1	Journée familiales.....	76
5.2.2	Les camps.....	79
5.2.3	Les projets ponctuels : « atelier théâtre ».....	88
5.2.4	La formation des jeunes.....	90
6	Les différents groupes d'échange, de réflexion et d'interpellation.....	92
6.1	Le DSQ.....	92
6.2	Le conseil de participation de l'école des Tournesols.....	92
6.3	Coordination sociale du CPAS de Saint-Josse-ten-Noode.....	93
6.4	AMONET.....	94
6.5	Conseil de concertation intra-sectorielle.....	94
6.6	Le collectif des amo (CAB).....	95
6.7	Le travail social de rue.....	96
7	Nos outils.....	99
7.1	La Clinique du quotidien.....	99
7.2	Les supervisions.....	99

7.3	Questions relatives au droit des étrangers .....	100
7.4	Questions relatives au droit de la jeunesse .....	100
7.5	Les formations .....	100
7.6	Les réunions d'équipe .....	101
	Conclusion .....	102
	Nos activités rapportées en chiffres.....	103

# 1 Présentation de l'institution

Inser'action est une Asbl qui a été créée en 1991 et qui est agréée comme service d'action en milieu ouvert dans le cadre du décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse du 18/01/2018 :

Article 2, 30° « service d'actions en milieu ouvert : service dont la mission principale est de réaliser des actions de prévention sociale et éducative, au bénéfice des jeunes d'une zone d'action déterminée, dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec leur environnement social, en l'absence de mandat administratif ou judiciaire »

Nous tentons de répondre à des problématiques liées à la scolarité, aux questions d'éducation, à la délinquance, à la pauvreté, à l'accès aux loisirs et à la culture en faveur de jeunes de 0 à 22 ans et leur famille.

Les actions de l'association visent la prévention au bénéfice des jeunes, de leur famille et de leurs familiers, afin de favoriser l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi ainsi que la réduction des risques de difficultés et la réduction des violences, visibles ou invisibles, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune. (Inspiré du livre 1er article 3 du décret MB 03-04-2018)

Nous travaillons sans mandat, à la demande du jeune et/ou de sa famille, gratuitement et dans la plus grande confidentialité.

Dans nos bureaux ou sur le terrain, nous tentons de répondre au mieux aux problématiques rencontrées. Quand la situation le demande, nous nous rendons à domicile, à l'école, au SAJ, ... afin d'assurer l'accompagnement du jeune et de sa famille.

Voici une citation de Maurice Berger et Emmanuelle Bonneville qui illustre assez bien l'esprit dans lequel nous travaillons : « Pour grandir, l'enfant a besoin de sécurité et d'adultes porteurs d'un projet d'avenir pour lui. Seuls des liens stables et protecteurs lui assurent un sentiment de sécurité et de confiance lui permettant de se construire progressivement ». Yapaka, protection de l'enfance : l'enfant oublié.

Nous sommes convaincus que l'enfant a besoin de repères et de cadre afin de s'épanouir.

## 2 Organisation du service

### 2.1 L'équipe

En 2020, l'équipe était composée de :

0,5 ETP directeur

2 ETP coordinateurs (à partir du 16/12/2020) avant cette date 1 coordinateur

1,75 ETP travailleurs psychosociaux

5 ETP éducateurs

1 ETP secrétaire

0,5 ETP économe

0,5 ETP personnel technique

Soit un total de 11,25 ETP.

Ces emplois sont financés grâce à la subvention de :

L'Aide à la Jeunesse (4,25 ETP), 1 ETP emploi « Rosetta », Actiris, via le programme ACS (4 ETP) et le Fonds Mirabel (1,5 ETP).

Nous avons également reçu une subvention de la cocof qui nous a permis d'engager un mi-temps personnel technique dans le cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

Il y a une certaine polyvalence dans notre équipe, les travailleurs psychosociaux et le personnel administratif participent aux activités éducatives, aux camps, à l'aide aux devoirs tandis que le personnel éducatif participe au travail de rue et à certaines interventions auprès des jeunes ou dans les familles.

## 2.2 Les moyens

### 2.2.1 Subventions

Notre association a bénéficié en 2020 de diverses subventions :

Communauté Française, AAJ	➔	Fonctionnement et personnel
Fond Isajh	➔	Personnel
Fonds Maribel	➔	Personnel
ONE - agrément école des devoirs	➔	Fonctionnement
Région Bruxelloise, Actiris	➔	Personnel
Région Bruxelloise, Cohésion sociale	➔	Fonctionnement et personnel
Région Bruxelles Capitale - sport natation	➔	Fonctionnement
Commune de Saint-Josse-Ten-Noode	➔	Fonctionnement

Les comptes 2020, consultables sur le site de la BNB (centrale des bilans), font apparaître une charge salariale d'environ 601.000€ alors que les frais de fonctionnement atteignent environ 88.000€. L'ensemble de ces dépenses ont été couvertes en 2020 par les subsides dont nous avons bénéficié.

Les frais de fonctionnement représentent donc 13% des dépenses réalisées en 2020.

### 2.2.2 Locaux

Nous disposons de deux rez-de-chaussée distants d'une centaine de mètres à la rue Saint-François. Au numéro 48 se situe notre siège social et la permanence psychosociale. Les locaux sont en « enfilade » et sont assez exigus, il n'y a que peu d'espace pour l'accueil des personnes venant nous solliciter (salle d'attente dans le couloir...)

Au numéro 10 nous organisons les activités collectives de prévention sociale et éducative. Ces locaux sont également peu adaptés pour recevoir l'ensemble du personnel éducatif et accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le local du soutien scolaire et des activités de prévention éducative d'intérieur se trouve

au sous-sol. Nous avons déjà été plusieurs fois victime d'un débordement des égouts qui a inondé ce local rendant celui-ci inaccessible pendant plusieurs jours.

Au niveau des moyens nous souffrons donc d'un manque de moyens en fonctionnement et de locaux trop exigus, mal adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accueillons. De plus, la séparation de nos activités en 2 implantations pose un certain nombre de problèmes de gestion.

### **3 Zoom sur la commune de Saint-Josse**

Saint-Josse-Ten-Noode est la commune la plus petite en superficie de la Région bruxelloise (1,14 km<sup>2</sup> et 2,26 % de la population de la Région y réside). Elle comptait 27.497 habitants en 2020.

Saint-Josse est également la commune la plus jeune de la Région de Bruxelles-Capitale. L'âge moyen de la population est de 35,1 ans (37,6 en moyenne pour la Région) et près d'un habitant sur 4 a moins de 18 ans (22,9%)<sup>1</sup>.

Au premier janvier 2019, sur 12 355 ménages dans la commune, 1476 d'entre eux sont des familles monoparentales soit une proportion de près de 12%<sup>2</sup> 8,2% de la population perçoit le Revenu d'Intégration Sociale ou équivalent et 21,3% des 15-64 ans sont au chômage<sup>3</sup> (15,3% en moyenne pour la Région Bruxelles-Capitale).

Nous observons selon le tableau (tableau 1) ci-après que Saint-Josse détient le taux de chômage le plus élevé de la Région Bruxelles Capitale avec 6% de plus que la moyenne générale et avec 13% de plus que Woluwe-Saint-Pierre.

---

<sup>1</sup>Ibsa, Chiffres clés par commune, Saint-Josse-Ten-Noode, décembre 2019

<sup>2</sup> <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-personnes-seules-et-les-familles-monoparentales-representent-45-des-menages-belges>

<sup>3</sup>[www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RM06-2019.pdf](http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RM06-2019.pdf)

Le revenu moyen par habitant à Saint-Josse est de 9297 euros soit près de la moitié de la moyenne nationale<sup>4</sup> (tableau 2).

Enfin, notons que 43,6% des habitants de la commune sont de nationalité étrangère dont les proportions sont reprises ci-dessous (tableau 3)

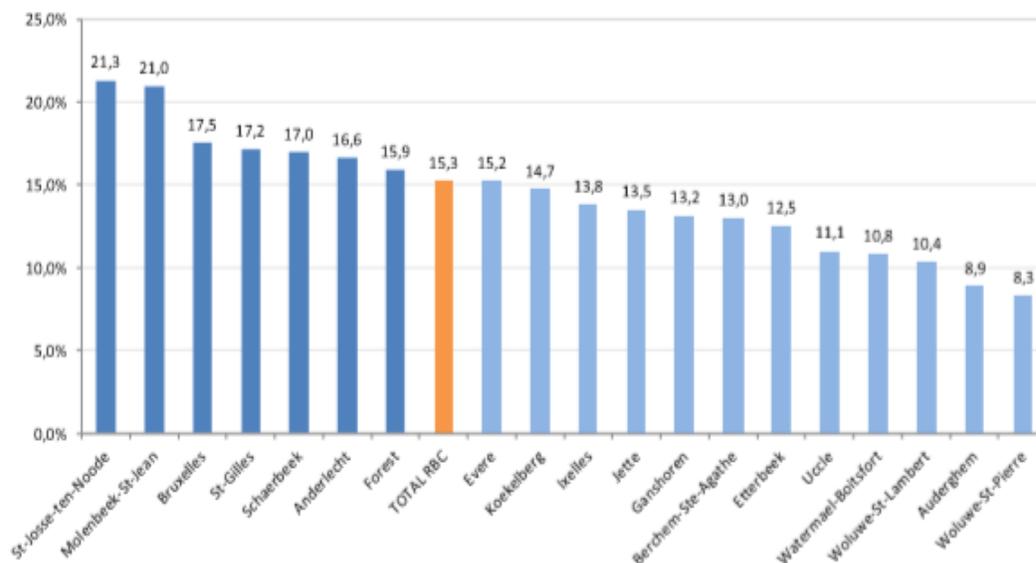


Tableau 1

Commune	Revenu moyen par habitant (en euros)	Pourcentage en deçà de la moyenne nationale
Saint-Josse-ten-Noode	9.297	-49,3%
Molenbeek-Saint-Jean	10.406	-43,2%
Farciennes	11.727	-36,0%
Anderlecht	11.755	-35,9%
Dison	12.113	-33,9%
Schaerbeek	12.133	-33,8%
Koekelberg	12.680	-30,8%
Bruxelles	12.801	-30,2%
Colfontaine	13.206	-28,0%
Saint-Gilles	13.438	-26,7%
<b>Moyenne nationale</b>	<b>18.331</b>	-

Tableau 4: les dix communes disposant du revenu moyen par habitant les plus faibles.

Tableau 2

<sup>4</sup> <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux>

## Principales nationalités étrangères au 01/01/2019

Pays	Nombre
Roumanie	1567
Bulgarie	1375
Maroc	993
France	878
Turquie	856
Espagne	814
Italie	634
Syrie	595
Pologne	536
Inde	356

Tableau 3

Avant de passer à la présentation concrète des activités que nous avons organisées, un rappel du cadre législatif dans lequel nous travaillons me semble nécessaire. Je ferais également une rétrospective des différentes contraintes auxquelles nous avons été confrontés suite à la pandémie de la COVID19.

### Rappel:

Au point 30° de l'article 2 du décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse publié au Moniteur belge le 3 avril 2018 il est défini qu'un service d'actions en milieu ouvert est un "service dont la mission principale est de réaliser des actions de prévention sociale et éducative, au bénéfice des jeunes d'une zone d'action déterminée, dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec leur environnement social, en l'absence de mandat administratif ou judiciaire".

Dans ce même décret, à l'article 3, la prévention est définie comme: " un ensemble d'actions, de type individuel et de type collectif, au bénéfice des jeunes vulnérables, de leur famille et de leurs familiers, qui favorise l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation, la

participation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi des jeunes, de leur famille et de leurs familiers en vue de réduire les risques de difficultés et les violences, visibles ou non, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune. Les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont articulées aux autres actions sociales existantes et résultent principalement du plan d'action triennal, élaboré sur la base d'un diagnostic social de la zone déterminée. La prévention se compose d'une prévention éducative et d'une prévention sociale.”

Ces actions de prévention éducative et sociale reposant sur un diagnostic social, voici la définition de celui-ci:

## 4 Diagnostic social

L'article 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018 définit que « les actions collectives de prévention éducative et les actions de prévention sociale reposent principalement sur un diagnostic social de la zone d'action du service réalisé par ce dernier. Le diagnostic social doit être considéré comme un processus permanent et en tout cas être actualisé au moins tous les 3 ans, il se fonde notamment sur:

- Un travail d'analyse du milieu de vie des jeunes ;
- Un travail d'analyse des demandes individuelles et collectives ;
- Une réflexion relative à la prise en compte de la parole des jeunes.

De ce travail d'analyse et de réflexion, nous avons défini pour la période allant de 2020 à 2023 5 thématiques problématiques pour lesquelles nous avons ensuite développé des actions.

Ces problématiques sont :

La scolarité ;

La mixité ;

La précarité ;

Les relations intra familiales et intergénérationnelles;

L'individualisme.

### **COVID19**

Il est difficile de se remémorer depuis le 1er janvier 2020 la manière dont a évolué l'épidémie de la COVID et comment cela nous a impactés.

Des recherches ne permettent pas facilement de retracer les différentes étapes et mesures qui ont été imposées.

Il y a eu le 1er confinement au mois de mars, suivi d'un déconfinement et de nombreux protocoles qui émanaient de l'état fédéral, de l'AAJ et de l'ONE. Nous avons dû faire des recherches législatives afin de trouver les textes officiels de façon à bien interpréter la réglementation.

Le personnel a été mis en télétravail suite au fait que nos activités avec les jeunes ont été suspendues. Nous avons essayé de garder le contact avec les familles et les jeunes en téléphonant chaque semaine pour avoir des nouvelles. Les éducateurs et éducatrices ont fait preuve de créativité en proposant des activités et des jeux en ligne, en créant des activités. Des jeunes ont parfois proposé des activités ou des ateliers « cuisine » avec leurs parents. A l'école des devoirs de la remédiation "Online" a aussi été organisée, mais cela s'est avéré compliqué pratiquement.

Du côté de la permanence, les travailleurs sociaux sont restés au bureau, mais ils ne recevaient pas les personnes dans les locaux. Tout se faisait par WhatsApp. Seuls les documents nécessaires étaient déposés dans la boîte aux lettres.

Progressivement, ensuite, nous avons pu rouvrir, dans le respect des différents protocoles qui se sont succédé :

Gel hydro alcoolique, prise de température, port du masque, groupes divisés par deux, accueil à l'extérieur, bulles, etc...

## 5 Prévention

Passons maintenant au détail des activités que nous avons pu organiser en 2020.

Comme défini par notre réglementation, nos actions de prévention ont été réparties en prévention éducative et prévention sociale



**Le Décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse du 18 janvier 2018** définit la prévention comme « *un ensemble d'actions, de type individuel et de type collectif, au bénéfice des jeunes vulnérables, de leur famille et de leurs familiers, qui favorise l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation, la participation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi des jeunes, de leur famille et de leurs familiers en vue de réduire les risques de difficultés et de violences, visibles ou non, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune* ».

De plus, « *les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont articulées aux autres actions sociales existantes et résultent principalement du plan d'action triennal, élaboré sur la base d'un diagnostic social de la zone déterminée. La prévention se compose d'une prévention éducative et d'une prévention sociale* ».

Nos actions d'aide individuelle et collective s'inscrivent donc dans ces actions de **prévention éducative** et **sociale**.

## 5.1 Actions de prévention éducative

Selon l'article 4 de ce décret, la prévention éducative peut prendre différentes formes, notamment :



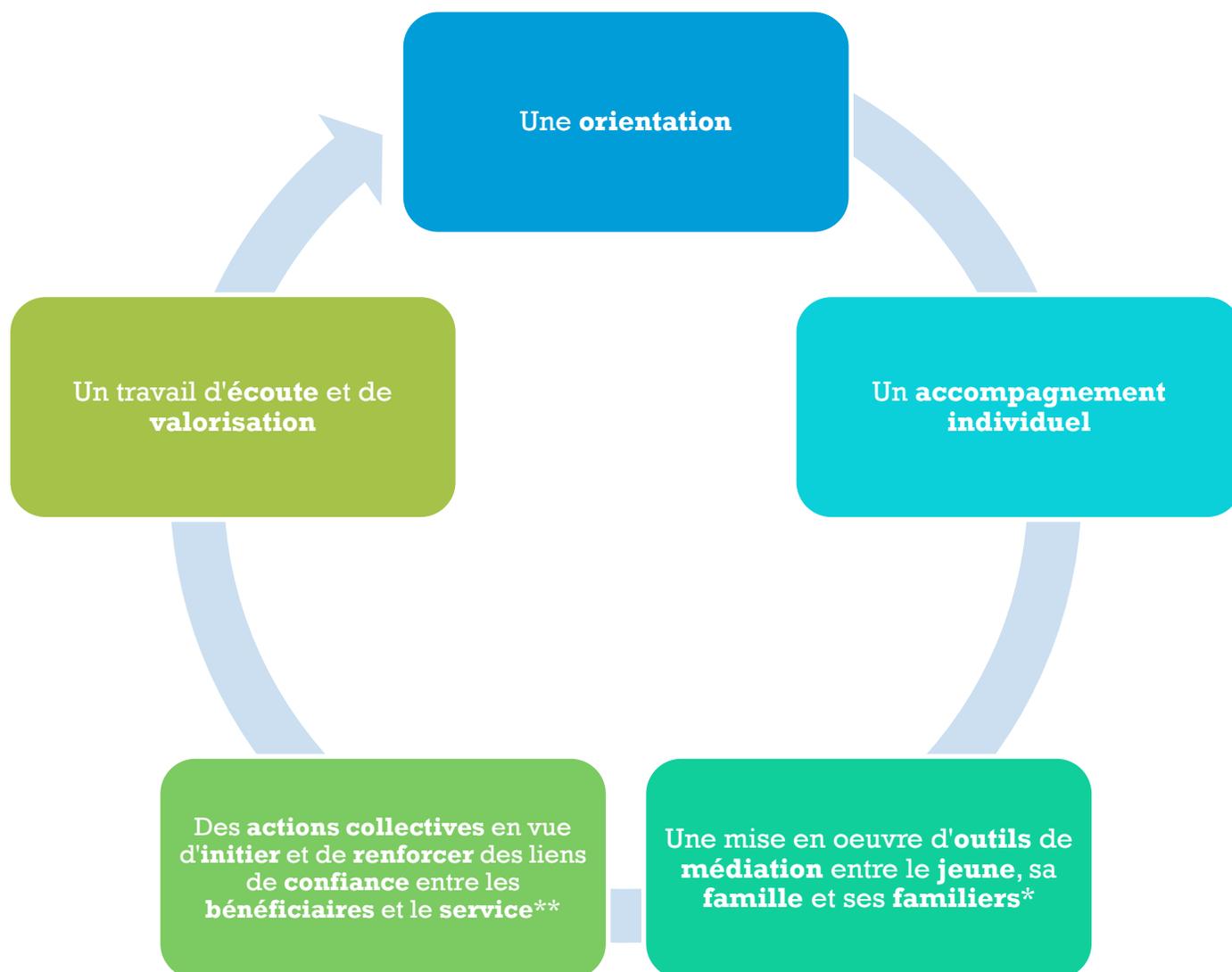
**L'accompagnement éducatif du jeune, de sa famille et de ses familiers**

**L'accompagnement éducatif d'un groupe de jeunes**

**Le soutien de projets menés par, avec et pour des jeunes**

**La réalisation d'actions collectives ciblées sur des problématiques spécifiques aux jeunes**

Selon l'**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018**, l'action de prévention éducative comprend principalement :



*\*ainsi qu'un **soutien** à celle-ci dans l'**exercice** de ses **responsabilités parentales**.*

*\*\*ainsi que de **faciliter** l'**émergence** de la **parole** des **jeunes***

L'**action de prévention éducative** peut :

- Être **solicitée par le jeune, sa famille et ses familiers**
- Être **proposée** par le **service au jeune, sa famille et ses familiers** ou résulter d'une **orientation**.
- Être une **écoute** et un **accompagnement** des **jeunes** et des **familles** (problématiques éducatives)

- Être un **premier accueil** et une **réorientation** éventuelle pour des **demandes qui ne relèvent pas de nos compétences** (après une présentation du service).

Rappelons que : " Les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont articulées aux autres actions sociales existantes et résultent principalement du plan d'action triennal, élaboré sur la base d'un diagnostic social de la zone déterminée. La prévention se compose d'une prévention éducative et d'une prévention sociale.

En ce qui concerne ce volet de la prévention éducative et en partant des différentes thématiques qui ont été relevées dans le cadre du diagnostic social (scolarité, mixité, précarité, individualisme, relations intra familiales et intergénérationnelles) nous avons réalisé différentes actions :

### **Travail psychosocial**

Afin d'aider sur le plan individuel et familial les jeunes et les parents qui font face à des problématiques scolaires, administratives, de santé, intra familiales, juridiques, qui ont besoin d'informations, etc...

### **Soutien scolaire**

Afin d'aider les jeunes et les enfants en difficulté au niveau de la scolarité.

Ces actions sont principalement financées par le subside de l'ONE dans le cadre du décret sur les écoles de devoirs

### **Activités éducatives - ateliers pédagogiques - école de natation**

Afin de donner l'opportunité aux jeunes souvent très défavorisés d'avoir accès à des activités bien encadrées, structurées, éducatives, tournées vers la découverte, la rencontre et l'apprentissage de la vie collective.

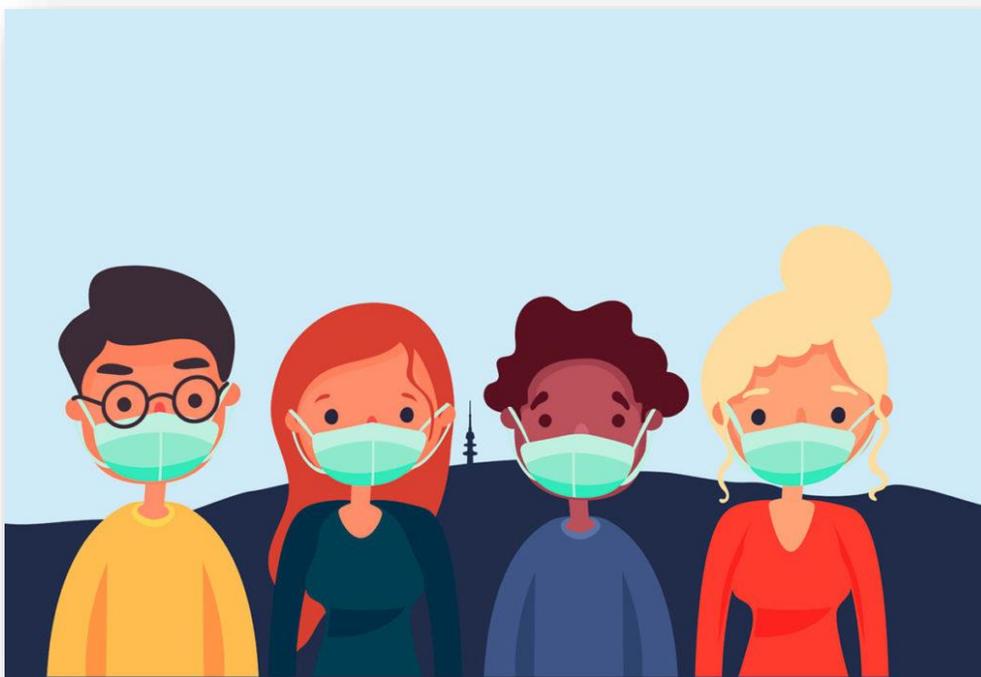
Ces activités sont principalement financées par les subsides obtenus dans le cadre du décret relatif à la cohésion sociale de la Commission communautaire française (Bruxelles) et par la région Bruxelles-Capitale.

### **Les cours d'apprentissage du français**

La mise en place de cet atelier émane à l'origine d'une idée d'une volontaire de l'école de devoirs. L'idée de départ étant de perfectionner le français des parents afin qu'ils puissent mieux encadrer le travail scolaire des enfants.

Cette activité est financée par les subsides obtenus dans le cadre du décret relatif à la cohésion sociale de la Commission communautaire française (Bruxelles).

## UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE



<https://www.villedegenay.com/covid-19-port-du-masque-obligatoire-dans-genay/>

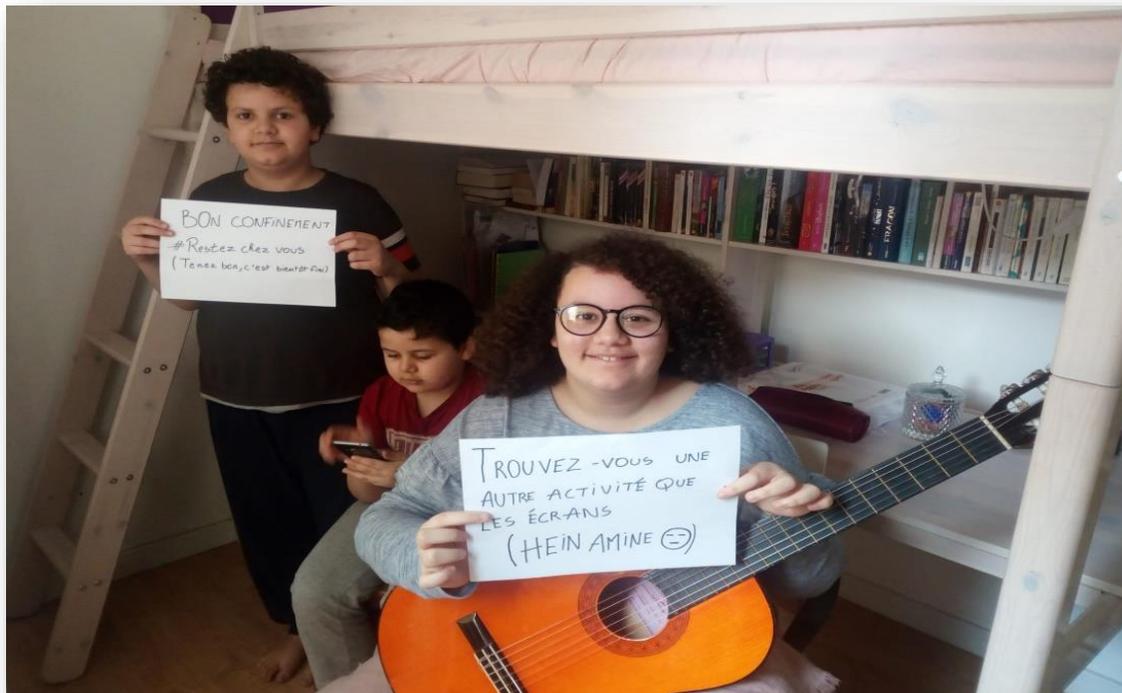
Le confinement qui a été mis en place dès la mi-mars 2020 pour contenir l'épidémie de la covid-19 a eu certains impacts sur le déroulement de nos activités et de ce fait, sur notre manière de fonctionner. Cette situation quelque peu difficile et inédite nous a empêché d'assurer nos actions collectives comme nous le faisons habituellement, nous avons dû adapter nos programmes d'activités et trouver des alternatives afin de continuer à mener à bien nos missions et ce, dans les meilleures conditions possibles.

En tant qu'AMO, nous devons poursuivre notre mission d'autant plus essentielle durant cette crise sanitaire et garder le contact avec les jeunes et leurs familles (ou familles) que nous accompagnons était l'une de nos priorités. Il était indispensable de maintenir et de renforcer la relation avec notre public, qui rappelons-le, s'inscrit initialement dans un contexte assez fragilisé (logement, économique, social). Le bien-être et l'épanouissement des jeunes constituent notre moteur, et en tant qu'AMO,

nous ressentions une certaine responsabilité face aux jeunes et à leurs familles/familiers.

Les activités ont été suspendues durant plusieurs mois mais nous communiquions du mieux que nous pouvions avec nos bénéficiaires. Nous faisons tout pour rester disponibles tant par mail que par téléphone, nous multiplions également les sorties dans les rues du quartier, le travail de rue étant devenu essentiel durant cette période.

Nous organisons des « activités virtuelles » quotidiennes avec les jeunes (et parfois les familles) par visioconférence. Nous proposons des jeux pour détendre les jeunes, nous faisons de la prévention (rappel des règles COVID), prenons le temps d'écouter les familles par téléphone (ou par visioconférence) et les aidons dans le suivi scolaire de leurs enfants (toujours par voie numérique). Les jeunes étaient au fil du temps de moins en moins motivés à (re)joindre nos activités virtuelles parce que le premier confinement a eu un impact considérable sur leur rythme de vie (nuits blanches, réveils tardifs, repas décalés,) et même des effets dévastateurs (isolement social, crises familiales, décrochage scolaire, addictions aux écrans).

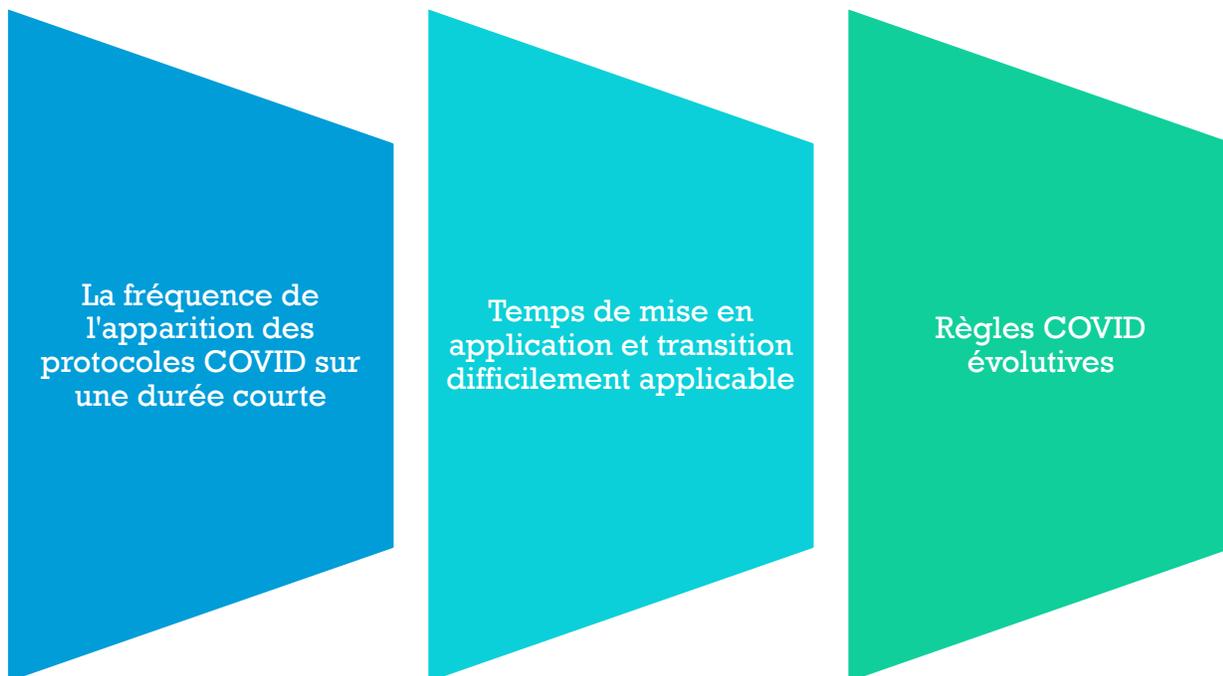


INSER'ACTION©

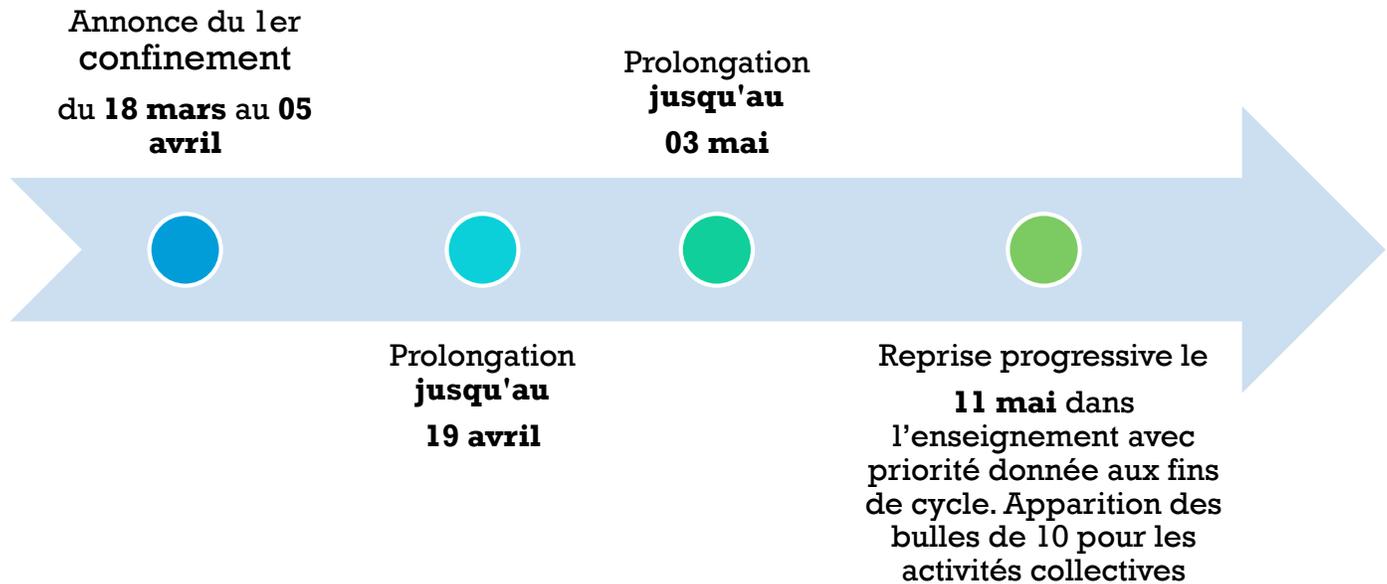
Cette épidémie a fait voler en éclat bon nombre de certitudes et a remis tout un système en question : elle a chamboulé nos modes de communication, notre rapport aux autres, les pratiques d'enseignement, bref toutes les dimensions de la vie : logement, emploi, revenus, mobilité, santé. Les écoles, les hôpitaux, le monde culturel, les administrations, tous ont dû mettre en place des actions, se réinventer dans un délai extrêmement court.

Des décisions ont été prises (parfois assez vite) apportant une évolution positive, d'autres au contraire ont perturbé considérablement notre quotidien de travailleurs sociaux.

Nous avons été confrontés à plusieurs freins, parmi lesquels :



## LES TEMPS FORTS EN 2020



A l'annonce du premier confinement, nous avons été contraints de réduire nos libertés personnelles pour le bien de la collectivité. Ainsi, parmi les mesures du gouvernement nous retrouvons notamment :

- **Restriction des déplacements**
- **Obligation du port du masque**
- **Distanciements sociaux, lavage des mains à l'aide de gel hydro-alcoolique**
- **Sortie autorisée uniquement pour les cas de nécessité**
- **Restriction des liens familiaux**

Humainement parlant, la crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur notre public. Cette situation a été très compliquée à vivre d'autant plus que nous nous dirigeons vers l'inconnu. Si nous savions quand cette épidémie avait démarré, personne n'était en mesure de prédire sa fin.

## 5.1.1 Le travail psychosocial (aide individuelle)

L'aide individuelle est proposée au numéro 48 de la rue Saint-François sous la forme de permanences libres d'accès ou sous forme de rendez-vous.

Deux travailleurs sont affectés au travail psychosocial (1,75 équivalent temps plein).

Le travail réalisé à la permanence psychosociale est :

- L'accueil du jeune, de sa famille et ou de ses familiers dans le cadre duquel une écoute est proposée afin de définir l'objet de la demande le plus clairement possible ;
- Fournir des informations sur différents domaines concernant l'enfant ou le jeune comme le droit scolaire, l'Aide à la Jeunesse, la protection de la jeunesse, la recherche d'une école, d'un soutien scolaire, une recherche d'activité parascolaire, une recherche de crèche, d'activités sportives, etc;
- Proposer un accompagnement dans certaines démarches ou problématiques comme le harcèlement, une inscription dans une école, un rendez-vous chez certains spécialistes (logopède, psychologue, centre de santé mentale), ...;
- Une écoute et un accompagnement des jeunes et des familles en ce qui concerne les problématiques éducatives ;
- Un premier accueil et une réorientation éventuelle pour des demandes qui ne relèvent pas de nos compétences (après une présentation du service).

Une secrétaire assure le travail administratif et le premier accueil.

### **Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2020**

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018 indique dans l'article 14 que « le service tient un

registre des demandes. Si un accompagnement individuel du jeune est entrepris, un dossier relatif aux modalités et objectifs de cet accompagnement est ouvert ».

Pour notre registre, chacune des nouvelles demandes comporte les éléments suivants :

- La date de la demande
- Le canal d'accès (téléphone, permanence, ...)
- Le demandeur
- La nature de la demande
- Le traitement de la demande
- La mention d'ouverture ou non d'un dossier

### **Les premières demandes :**

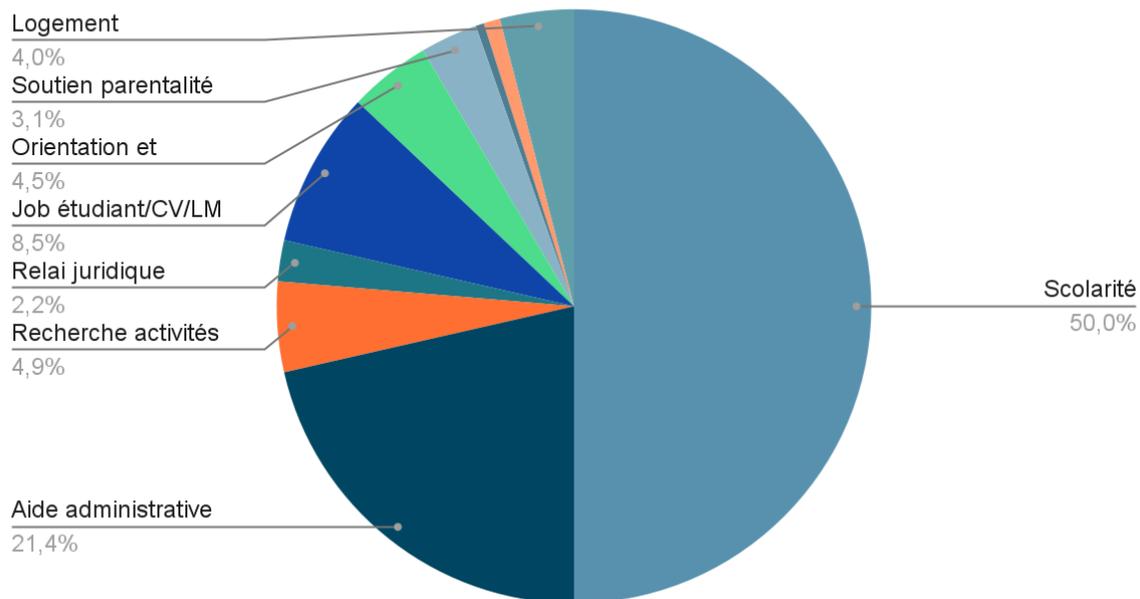
Nous avons reçu et traité 188 demandes en dehors de nos dossiers. Certaines de ces demandes sont multiples et touchent différentes catégories reprises ci-dessous et représentent un total de 224 demandes.

Les premières demandes sont réparties comme suit :

Catégorie	Nombre de demandes
Scolarité	112
Aide administrative	48
Recherche activités	11
Relai juridique	5

Job étudiant/CV/LM	19
Orientation et accompagnement	10
Soutien parentalité	7
Recherche de crèche	1
Droits des étrangers	2
Logement	9
Total	224

### Points scored



Le graphique est assez révélateur du travail réalisé au sein de notre permanence psychosociale. En 2020, la moitié des premières demandes (50%), avait pour thème la scolarité.

L'aide administrative représente, elle aussi, une bonne partie du travail. L'importance de cette thématique est certainement liée à notre implantation. Nous sommes, en effet, situé au sein d'un quartier très défavorisé où nous observons le manque de ressources, l'analphabétisme et la fracture numérique. Cette aide administrative est souvent d'une très grande importance afin d'optimiser au maximum les ressources de la famille et, par ruissèlement, le bien-être des enfants.

Les travailleurs sociaux reçoivent les demandes selon divers canaux : soit par téléphone, soit par une rencontre dans nos bureaux, soit à la suite d'une réorientation d'un autre service, soit via les réseaux sociaux.

Nous observons une diminution du nombre de premières demandes par rapport à l'année précédente (2019 - 314 demandes, 2020 - 224 demandes). Nous estimons que cette diminution est à mettre en lien avec la pandémie de coronavirus qui a touché notre pays. En effet, les jeunes / familiaux n'ont pas tous eu la possibilité de se déplacer dans nos bureaux durant le confinement. Nous avons organisé des entretiens par téléphone et visioconférence. Il s'agissait alors essentiellement de personnes pour lesquelles un dossier était ouvert et non de premières demandes.

Au début du confinement, alors que nous n'étions pas encore équipés (plexi, gel, masques en suffisance, etc), nous avons tout de même assuré une présence physique sur place. A ce moment, nous ne recevions plus à l'intérieur de nos locaux. Certaines personnes sont venues nous apporter des documents devant la porte. Quand cela était indispensable, nous avons discuté avec les bénéficiaires en extérieur, en maintenant une distance et en portant les masques.

Une fois les équipements de protection en notre possession, nous avons de nouveau accueilli notre public, en présentiel, en tenant compte des mesures de lutte contre la propagation du virus.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, nous avons organisé des rendez-vous par téléphone. Il nous a semblé indispensable de poursuivre notre action et de répondre aux différentes demandes durant cette période.

Nous avons également joué le rôle d'un relais pour la population souffrant de la fracture numérique (demande de rendez-vous, envois d'email, accès à internet, etc). Plusieurs services sociaux dit "généraux" se trouvent aux alentours de l'AMO. Malheureusement, plusieurs d'entre eux ont cessé d'accueillir du public durant cette période. Nous nous sommes parfois retrouvés à devoir pallier à ces fermetures en accueillant également leur public.

Concernant les suites données à ces premières demandes, le traitement de la demande diffère selon la nature de celle-ci. Certaines d'entre elles ne demandent que peu d'interventions. D'autres nécessitent une prise en charge plus longue selon les démarches à entreprendre.

Lors de nos suivis, nous devons régulièrement prendre contact avec d'autres services utiles à notre public. Cette année a été compliquée sur ce point. La plupart de ces services ont été mis en télétravail. Au début, cela a rendu les contacts plus faciles car l'horaire des permanences téléphoniques s'est vu élargi. Les réponses à nos mails étaient également plus rapides. Malheureusement, ces services ont très vite été débordés (charge de travail importante et beaucoup d'absences). Il n'était alors plus du tout facile de communiquer avec eux.

Lorsqu'un suivi s'étale dans la durée et la régularité, un dossier au nom du jeune ou de la famille est alors ouvert.

### **Les dossiers de la permanence :**

En fin d'année 2020, nous comptons un suivi de 65 dossiers « famille ». Ce nombre de dossiers représente 85 enfants et jeunes suivis.

Le nombre de dossiers a augmenté cette année (2019 - 55 dossiers, 2020 - 65 dossiers).

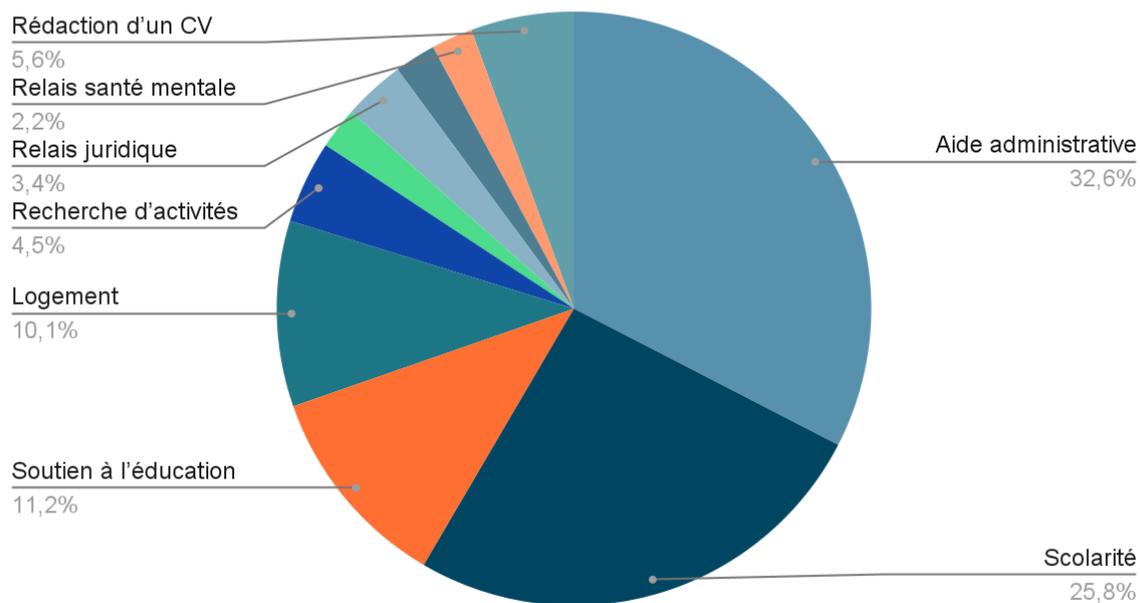
Certains dossiers sont traités pour différents types de demandes.

Chaque semaine, une réunion est organisée afin de discuter des suivis en cours.

Les demandes issues des dossiers se répartissent comme suit :

<b>Catégorie</b>	<b>Nombre de demandes</b>
Aide administrative	29
Scolarité	23
Soutien à l'éducation	10
Logement	9
Recherche d'activités	4
Droit des étrangers	2
Relais juridique	3
Job étudiant/formation	2
Relais santé mentale	2
Rédaction d'un CV	5
<b>Total</b>	<b>89</b>

## Points scored



En analysant les catégories des demandes, nous pouvons dégager 3 problématiques majeures et récurrentes d'année en année, il s'agit de demandes liées à :

### **1) la scolarité : recherche d'écoles, recherche de soutien scolaire, recours, choix d'option, allocations d'étude, décrochage scolaire, ...**

Nous recevons beaucoup de demandes relatives à la scolarité. Rien d'étonnant étant donné que notre public se compose de parents / enfants.

En rapport avec cette problématique, nous dégageons plusieurs constats :

- **L'implication de certains parents dans la scolarité de leur enfant**

Certains parents s'attendent à ce que le travailleur social réalise, à sa place, toutes les démarches relatives à la scolarité de leur enfant.

Il est probable que certains parents ne savent pas comment investir la scolarité de leur enfant. D'autres ne connaissent pas la langue d'enseignement et perçoivent ceci comme une barrière. Certains viennent d'un autre pays ayant un système scolaire

différent du nôtre et ne savent pas comment gérer la différence ainsi que comment s'y adapter.

Selon une étude réalisée par Youssef Tazouti, l'implication parentale à la maison comprend :

“1- L'aide et l'encadrement du travail scolaire de l'enfant à domicile ; 2- Le soutien parental à l'enfant concernant le travail scolaire ; 3- La communication parents-enfant à propos de l'école ; 4- Les aspirations et les attentes des parents envers la scolarité de l'enfant ; 5- Le temps que les parents consacrent par jour au suivi du travail scolaire de l'enfant.”

L'implication parentale à l'école se rapporte à :

“ 1- La communication parents-enseignants concernant le travail scolaire de l'enfant ; 2- La participation des parents à des réunions organisées par l'école ; 3- La participation des parents à la vie de l'école.”

Enfin, l'implication parentale au sein de la communauté équivaut à :

“1- La participation des parents dans des organes officiels (comités scolaires, associations de parents...) ; 2- Les échanges avec les autres parents.”

Exemple : Un jeune doit s'inscrire dans une école. Le parent laisse le jeune choisir l'école sans intervenir. Pour réaliser l'inscription, il faut se rendre sur place. Le parent demande que le travailleur social se rende avec le jeune à l'école afin d'y réaliser l'inscription. Cependant, la présence du parent est obligatoire pour pouvoir réaliser l'inscription.

Autres exemples : Il arrive que des parents désinscrivent leur enfant de l'école des devoirs ou des séances de remédiations, car ce dernier n'a pas envie d'y aller. Il arrive aussi que malgré les difficultés et les faiblesses rencontrées à l'école, des parents ne s'engagent pas pour faire en sorte que leur enfant bénéficie d'un soutien scolaire, car ce dernier n'en veut pas.

Généralement, il ne s'agit pas du tout d'une volonté de la part des parents de ne pas s'impliquer dans la scolarité des enfants. Il s'agit plutôt de difficultés liées à un manque de temps, de pratiques et d'outils pour agir.

- **Soutien scolaire en français pour les primo-arrivants**

Nous recevons de plus en plus de demandes liées à la langue française de la part des personnes qui habitent en Belgique depuis peu. Les parents souhaitent trouver des cours de français pour les enfants afin de faciliter leur intégration.

Nous observons un manque de dispositifs mis en place pour ces jeunes qui ne maîtrisent pas ou peu la langue. Nous essayons d'orienter au mieux vers les classes DASPA qui ne sont accessibles que pour un certain délai. Parfois, ce délai reste insuffisant pour maîtriser totalement la langue au point de comprendre tout ce que le(s) enseignant(s) enseigne(nt). Dans certaines écoles, les remédiations ne sont pas prévues.

Au-delà de l'école, il existe une réelle demande de soutien pour du renforcement en français (après les cours).

Ces jeunes élèves ont une réelle volonté d'apprendre, mais le système leur met des bâtons dans les roues. Nous essayons de trouver d'autres alternatives pour ces jeunes, comme l'orientation vers les écoles des devoirs, les activités extrascolaires, les profs particuliers, etc.

- **Les changements d'école**

Nous avons reçu plusieurs demandes de jeunes / parents souhaitant changer d'école en cours d'année. Dans ce cas, nous informons le jeune, ses parents, des différentes possibilités.

Si nous observons que le changement d'école n'est pas justifié ou qu'il ne sera pas bénéfique pour le jeune, nous tentons de réfléchir ensemble, avec le jeune et les parents, à la meilleure solution.

Le changement d'école en cours d'année scolaire concerne 8,6% des élèves de l'enseignement primaire et 12,5% des élèves de l'enseignement secondaire (chiffres de l'année 2019-2020). Le taux de redoublement est trois fois plus important pour les

élèves qui changent d'école en cours d'année. L'orientation est donc d'une importance capitale dans le parcours d'un jeune. Une mauvaise orientation peut provoquer de lourdes conséquences sur la suite. Le changement d'école ne doit pas être pris à la légère, il doit être le fruit d'une mûre réflexion.

Nous observons plusieurs redoublements des suites d'une mauvaise orientation. Le manque d'intérêt pour la matière la rend plus difficilement appropriable par l'élève.

- **Les allocations d'études**

Nous recevons énormément de sollicitations pour remplir le formulaire de demande d'allocations d'études. Nous effectuons le même constat d'année en année. Lors de notre accompagnement, nous essayons de promouvoir l'autonomie du parent en le rendant acteur de la demande d'allocation.

La fracture numérique, très présente au sein de notre public, ne rend pas la chose facile. Etant donné le délai de traitement allongé pour la version papier, beaucoup optent pour le formulaire d'allocations informatisé. Afin de remplir ce formulaire, il est nécessaire de disposer d'une carte d'identité. Il arrive régulièrement que cette carte d'identité ou le code PIN qui va avec soit introuvable.

Nous remarquons des dysfonctionnements dans le traitement informatisé des demandes. Lorsqu'il manque un document à la demande d'allocations, un email de suspension est envoyé à l'adresse email du parent. Il est arrivé que cet email soit envoyé à l'ancienne adresse du parent. Il est alors impossible pour le parent de recevoir l'information.

Nous avons interpellé le service des allocations d'études sur les difficultés rencontrées par notre public dans le cadre de la procédure de demande "en ligne".

Notre accompagnement concernant les allocations d'études ne se limite souvent pas qu'à l'introduction du formulaire, ensuite les personnes reviennent lorsqu'ils ont un suspens et qu'il faut envoyer des documents, ils reviennent également lorsqu'ils reçoivent un refus pour diverses raisons et qu'il faut alors rédiger une réclamation.

## **2) l'aide administrative : démarches auprès du CPAS, du SPF santé, de la caisse d'allocations familiales, ...**

Une partie de notre travail individuel consiste en l'aide administrative. En effet, beaucoup de personnes qui fréquentent notre AMO éprouvent des difficultés pour effectuer des démarches administratives.

Nous utilisons cet accompagnement administratif afin de créer un lien de confiance avec ces jeunes / parents. Une bonne partie de notre public a franchi notre porte, pour la première fois, pour de l'aide administrative. Ces demandes administratives sont essentiellement relatives au logement (souvent inadapté et insalubre) ou encore aux droits sociaux (chômage, CPAS, etc). Ces problématiques ont un impact majeur sur la vie des enfants du ménage.

De plus, nous profitons de cette première demande administrative pour informer le(s) bénéficiaire(s) sur l'ensemble de nos missions et de nos actions.

La relation de confiance étant créée, le bénéficiaire se trouve alors beaucoup plus enclin à se rendre au sein de l'AMO afin de recevoir une aide pour toute autre difficulté.

Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses quant aux causes de ces problématiques :

- **Non maîtrise de la langue française**

Essentiellement pour les parents, la non maîtrise de la langue constitue une barrière parfois infranchissable quand il s'agit de remplir des documents administratifs. Il est important de pouvoir comprendre ce qui est demandé afin de compléter les documents au mieux.

La commune de Saint-Josse-Ten-Noode est l'une des communes les plus multiculturelles du pays. Un recensement fait état de 152 nationalités différentes qui cohabitent sur ce petit territoire. Nous observons qu'il n'est pas toujours nécessaire de connaître la langue française pour évoluer et vivre au sein du quartier dans lequel est situé notre service (il est parfois possible de parler sa langue maternelle dans les commerces, banques, etc). Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui vivent ici

depuis plus d'une dizaine d'années mais qui ne parlent pas encore la langue française.

Pour ne rien arranger, les démarches administratives sont parfois très complexes. Certains documents sont très difficiles à comprendre, même pour une personne qui maîtrise la langue. Le nombre de documents demandés et les différentes démarches qu'il est nécessaire d'effectuer sont conséquentes.

Pour toutes ces raisons, certaines personnes préfèrent se rendre dans un service pour être accompagnés par des professionnels dans les différentes démarches administratives.

Afin de répondre à cette problématique, nous tentons de rendre au maximum la personne actrice de sa demande. Les documents sont systématiquement décryptés avec la personne en français afin de s'assurer qu'elle maîtrise l'ensemble des tenants et aboutissants.

- **Complexité des démarches**

Il y a encore beaucoup de travail à faire concernant la simplification administrative. Nous remarquons, que pour certaines demandes, l'organisme réclame à la personne une multitude de documents administratifs.

Cette complexité rend parfois l'accès aux droits plus difficile pour les personnes en grande précarité.

En outre, toutes ces démarches se font de plus en plus via les outils numériques. Une grande partie de la population que nous rencontrons ne maîtrise pas ces outils numériques.

- **Facilité**

Nous supposons que certaines personnes qui s'adressent à nous le font aussi par facilité. Ils savent qu'ils bénéficieront d'un accompagnement et d'une aide rapide pour leur demande. Il est donc, pour certains, plus facile de s'adresser à nous que de faire la démarche par eux-mêmes. Nous remarquons également que même les personnes maîtrisant la langue et ayant un minimum de connaissance en la matière viennent à

Inser'Action asbl et ce par facilité et pour se rassurer, pour être sûr que cela soit bien fait.

Pour contrer ce phénomène, il est très important de maintenir la place d'acteur de la personne. Tout ce qu'elle sait faire par elle-même, elle doit le faire.

- **Fracture numérique**

Une large partie de notre public ne maîtrise pas les outils informatiques. La plupart, n'ont pas d'ordinateurs à la maison et utilisent leur smartphone pour les démarches administratives. D'autres n'ont ni ordinateur ni smartphone ...

A ce sujet, les chiffres du baromètre de l'inclusion numérique réalisé en 2021 à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin sont criants:

“Près d'un ménage sur trois avec des faibles revenus ne dispose pas de connexion internet. 40% de la population belge ont de faibles compétences numériques. Un chiffre qui monte à 75% chez les personnes avec des faibles revenus et un niveau de diplôme peu élevé. Elles sont respectivement 55% et 67% à ne pas effectuer de démarches administratives en ligne.”

Pour certains, l'utilisation du format “papier” a un effet rassurant. Compléter, mettre le document dans une enveloppe, un timbre et envoyer le tout. C'est parfois plus accessible et moins compliqué.

Au niveau de notre permanence psychosociale, afin de répondre à la problématique de la fracture numérique, nous mettons tout en œuvre pour offrir un accompagnement sur l'utilisation des outils numériques.

Enfin, durant le confinement, beaucoup de jeunes se sont retrouvés à devoir suivre les cours depuis leur domicile. Certains de ces jeunes n'avaient pas d'ordinateur à la maison, ou de connexion internet. Nous avons tenté de cibler ces jeunes et leur avons fourni du matériel informatique via notre réseau. Lorsque cela était nécessaire, nous les avons également accompagnés dans les démarches avec le CPAS (demande d'aide pour une connexion internet, etc).

### **3) le soutien à l'éducation : difficultés des parents dans l'éducation des enfants, manque ou absence de cadre, déstructuration familiale, violence intrafamiliale, ...**

De par nos actions, nous tentons d'offrir à chacun (enfants comme parents) une écoute, une orientation, un soutien et un accompagnement sur simple demande. Pour certains, franchir la porte d'un service est déjà vécu comme un pas énorme. Un fois ce premier pas réalisé, c'est à nous de créer le lien et d'instaurer un climat de confiance mutuelle afin que la demande soit traitée au mieux.

- **L'éducation, c'est à l'école !**

Nous recevons des échos provenant des parents qui estiment que l'éducation de leur enfant doit se faire à l'école et aux institutions côtoyées. Ils pensent que leur enfant doit tout apprendre à l'école, à l'école de devoirs ou pendant les activités extrascolaires.

Nous ne sommes pas du tout dans cet état d'esprit. Le leitmotiv de nos travailleurs sociaux est de laisser le parent prendre une place active dans l'éducation de son enfant. Pour ce faire, nos travailleurs sociaux peuvent effectivement aider le parent à s'outiller et prendre confiance afin d'exercer leur rôle avec fruit en préservant l'autorité parentale.

L'éducation des enfants est un élément crucial pour que ces derniers puissent grandir et devenir des adultes responsables. Bien évidemment, il faut également savoir que l'éducation ne se fait pas avec seulement les parents ou l'école. Tout un chacun joue un rôle important dans l'éducation des enfants.

L'enfant a des choses à apprendre de ses parents, de l'école et des institutions comme Inser'action asbl.

- **Les conflits intrafamiliaux**

Nous accompagnons plusieurs enfants / parents vivants dans un foyer où des conflits intrafamiliaux sont présents (séparation parentale, maltraitance, communication violente, etc).

Nous tentons alors d'accompagner et d'aider au mieux la personne demandeuse et veillons à ce que l'ensemble des membres de la famille puissent trouver de l'aide s'ils en ont besoin.

Durant la période de confinement, les chiffres ont montré une recrudescence de ce phénomène. Selon un rapport de Bruxelles Prévention et Sécurité, le nombre d'appels pour des violences intrafamiliales a triplé pendant le confinement. Les gens se sont retrouvés constamment les uns avec les autres, et ce, sans possibilité de sortie.

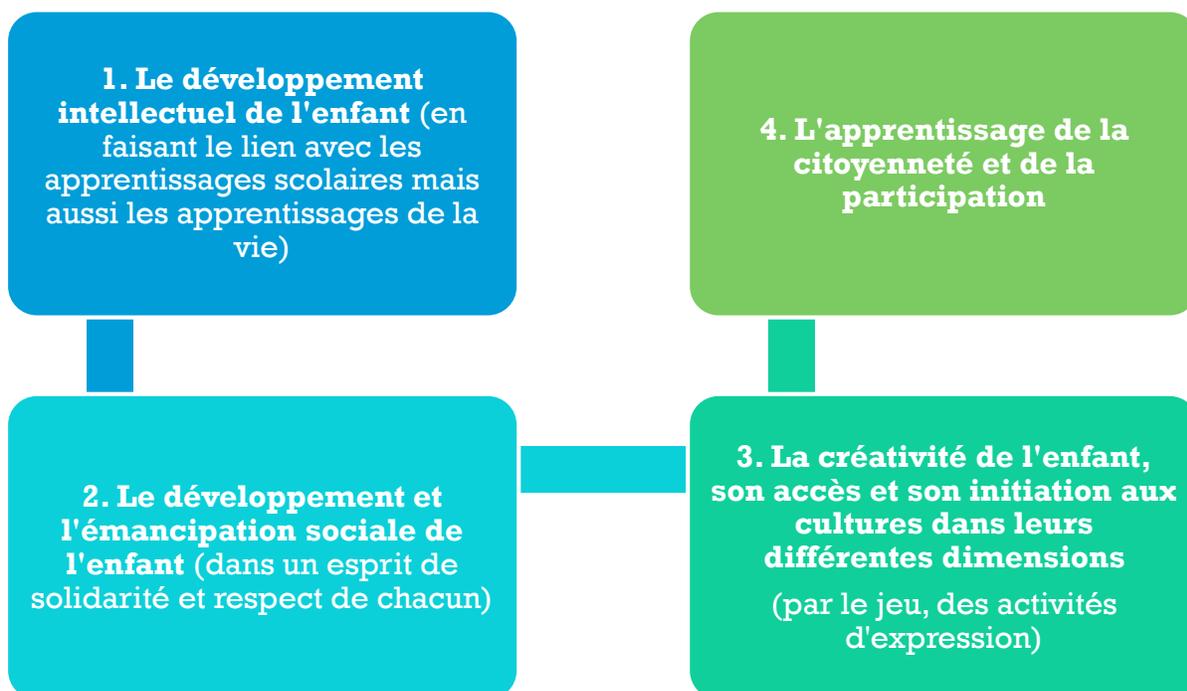
Nous comptons, dans notre public, plusieurs familles dans lesquelles le jeune se trouve dans une position de "surpuissance" par rapport au reste du ménage. Les parents (ou l'un des parents car il s'agit souvent de familles monoparentales) n'arrivent plus à imposer des règles et des limites à leurs enfants. Nous avons également constaté cette problématique par rapport aux mesures sanitaires relatives au confinement. Les parents n'ont pas toujours réussi à faire respecter les sorties non essentielles lorsqu'elles étaient interdites, le respect du couvre-feu, le port du masque, le fait de ne pas pouvoir se rassembler. Certains ont d'ailleurs reçu des amendes alors que le ménage se trouve déjà en grande précarité financière.

Nous tentons, dans nos interventions, d'apaiser les différentes tensions qui peuvent exister au sein de la famille et de soutenir l'autorité parentale.

Les cas échéant, s'il on estime ne pas avoir les compétences nécessaires, nous proposons à la famille une réorientation vers un service plus adapté.

## 5.1.2 Ecole de devoirs

Les missions de l'École des Devoirs vont bien au-delà du champ « scolaire ». Dans notre quotidien, nous sommes amenés à mettre en place, tel que stipulé dans le Décret relatif aux EDD, 4 missions<sup>5</sup>, pouvant être interprétées comme suit :



<sup>5</sup> Les écoles de Devoirs, [Les Écoles de Devoirs \(ecolesdedevoirs.be\)](http://ecolesdedevoirs.be), consulté en mars 2022.

## 1. COMMENT EST ORGANISÉ LE SOUTIEN SCOLAIRE ?

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de **15h30 à 18h** en dehors des vacances scolaires, nous accueillons près de **52 enfants** du quartier ou des environs afin de leur fournir une aide méthodologique aux devoirs, une aide à la compréhension aux leçons et une révision des cours. Notre liste d'attente est saturée. La demande est de plus en plus forte, mais malheureusement nous ne pouvons (faute d'espace) accueillir tout le monde.



INSER'ACTION©

Les élèves sont répartis en trois groupes, 2 groupes de 45 minutes pour les primaires et un groupe d'une heure pour les secondaires. Habituellement, notre école de devoirs fonctionne de la sorte :

### PREMIER GROUPE

- Elèves du primaire
- De 15h30 à 16h15
- Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi

### DEUXIÈME GROUPE

- Elèves du primaire
- De 16h15 à 17h00
- Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi

### TROISIÈME GROUPE

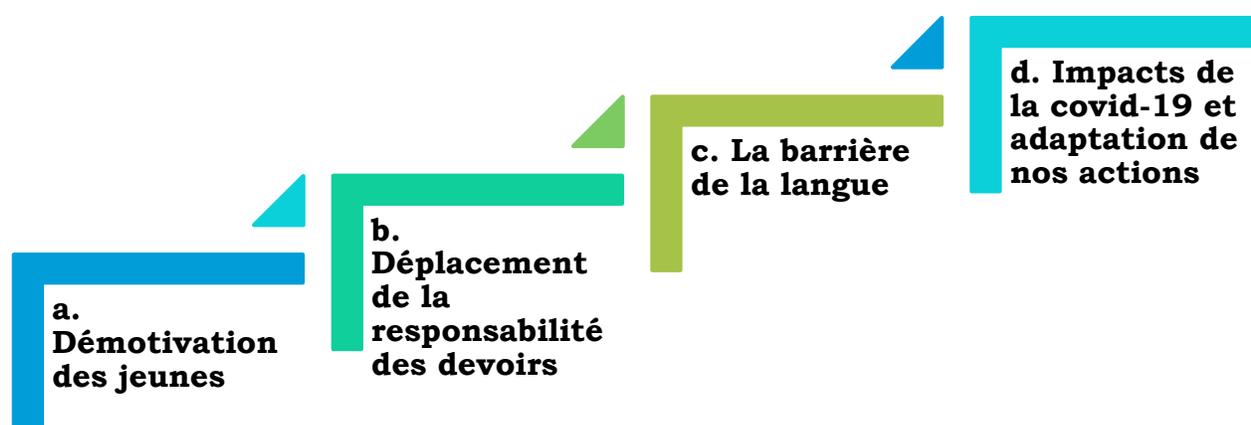
- Elèves du secondaire
- De 17h00 à 18h00
- Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi

Outre l'aide aux devoirs, au sein de notre EDD, on aide les enfants à s'interroger sur le monde qui les entoure, à s'éveiller à ce dernier, en leur offrant la possibilité de sortir de leur cloisonnement, de s'intégrer dans la vie en société et de devenir acteurs de leur propre vie. On les aide à retrouver le sens des apprentissages par le biais d'activités culturelles, ludiques, sportives, etc.

## 2. TAUX DE PARTICIPATION

Le taux de présence moyen global pour l'année écoulée est de **34,5% sur un total de 80 séances (janvier à mars puis septembre à décembre)** maintenues en présentiel. Les protocoles en vigueur durant l'année 2020 nous ont contraints à plusieurs reprises à suspendre nos activités de soutien scolaire et à remplacer celles-ci par du soutien scolaire individualisé et/ou par l'école de devoirs « ONELINE ».

## 3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2020



### a. Démotivation des jeunes

Nous avons malheureusement constaté que de plus en plus de jeunes se présentaient aux séances de soutien scolaire sans cartables ni devoirs, considérant ces temps de soutien scolaire comme des temps purement « récréatifs », et de moins en moins comme un lieu d'études.

Avec la crise sanitaire, la motivation des jeunes a été fort impactée et un fossé semble s'être creusé entre les jeunes et l'école. Les jeunes ont connu de nombreux bouleversements au niveau de leur scolarité (école à distance, reprise partielle des cours, émergence de nouvelles pratiques d'enseignement...). Les jeunes que nous accompagnons rencontrent de nombreuses difficultés scolaires (au niveau des apprentissages, pédagogiques, ...) en temps normal et les dégâts de la crise n'ont fait que les accentuer (difficultés pour le suivi

scolaire, difficultés à suivre correctement les cours de chez eux – logements étroits, grandes fratries ...

Après le deuxième confinement, il y a eu ce contre coup de toutes ces semaines passées à travailler à distance, sans cette socialisation, sans cette possibilité d'être avec les autres enfants/jeunes et les enseignants.

Les locaux de l'EDD ont fermé leurs portes pendant la première vague et ont pu être rouverts par la suite mais l'accueil des enfants (- de 12 ans) a été sérieusement réduit (groupes de maximum 8 -10 enfants). Les listes d'attente n'ont fait que s'allonger et malheureusement nous avons constaté un déséquilibre avéré entre l'offre et la demande. Quant aux adolescents (+12 ans), ils n'ont pu participer en présentiel à nos séances de l'EDD que de manière aléatoire en fonction des protocoles en vigueur. A certains moments, ils avaient la possibilité de bénéficier des séances en présentiel et à d'autres moments de séances en distanciel.

L'atmosphère ambiante durant cette période en particulier a accentué négativement la motivation scolaire des jeunes. Nous avons remarqué que cette démotivation scolaire affectait tout autant les enfants du primaire que les jeunes du secondaire. Pendant le confinement, les jeunes étaient d'autant plus exposés aux écrans et à plus de distractions, et bénéficiaient de moins de contacts humains.

### **b. Déplacement de la responsabilité des devoirs**

Autre phénomène observé dans notre approche éducative est le déplacement de la responsabilité des devoirs. En effet, les jeunes ont tendance à croire que les adultes, parents, professionnels, volontaires sont là pour faire leurs devoirs à leur place. Ce phénomène n'est pas nouveau mais semble s'accroître de jour en jour.

### **c. La barrière de la langue**

Parmi les difficultés rencontrées au sein de notre EDD, nous pouvons citer la barrière de la langue.

Notre EDD se situe dans un quartier dit « défavorisé » de Saint-Josse. Lorsqu'on parle de quartier défavorisé, c'est souvent « le résultat d'une conjonction de difficultés sociales qui peuvent nuire aux perspectives d'avenir de la population comme la faiblesse du revenu moyen et du taux de scolarisation, l'importance du chômage, la qualité parfois médiocre du cadre de vie et l'inaccessibilité des services publics. »<sup>6</sup>, c'est ce que relève une analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges réalisée sous la direction de l'U.L.B, à la demande du SPP Intégration sociale.

Au sein de notre quartier, on trouve une forte présence de personnes d'origine étrangère, des personnes présentant davantage de soucis de santé et un taux élevé de mauvais résultats scolaires.

A ce propos, Elisabeth BAUTIER, sociolinguiste et chercheuse en sciences de l'éducation et Patrick RAYOU, professeur en sciences de l'éducation, évoquent dans leurs travaux la question des difficultés scolaires rencontrées par les élèves issus des milieux populaires.

Selon eux, « si l'école joue un rôle classant et si les élèves de milieux populaires sont ceux qui sont le plus exposés aux difficultés scolaires, c'est notamment parce que les normes



INSER'ACTION©



INSER'ACTION©

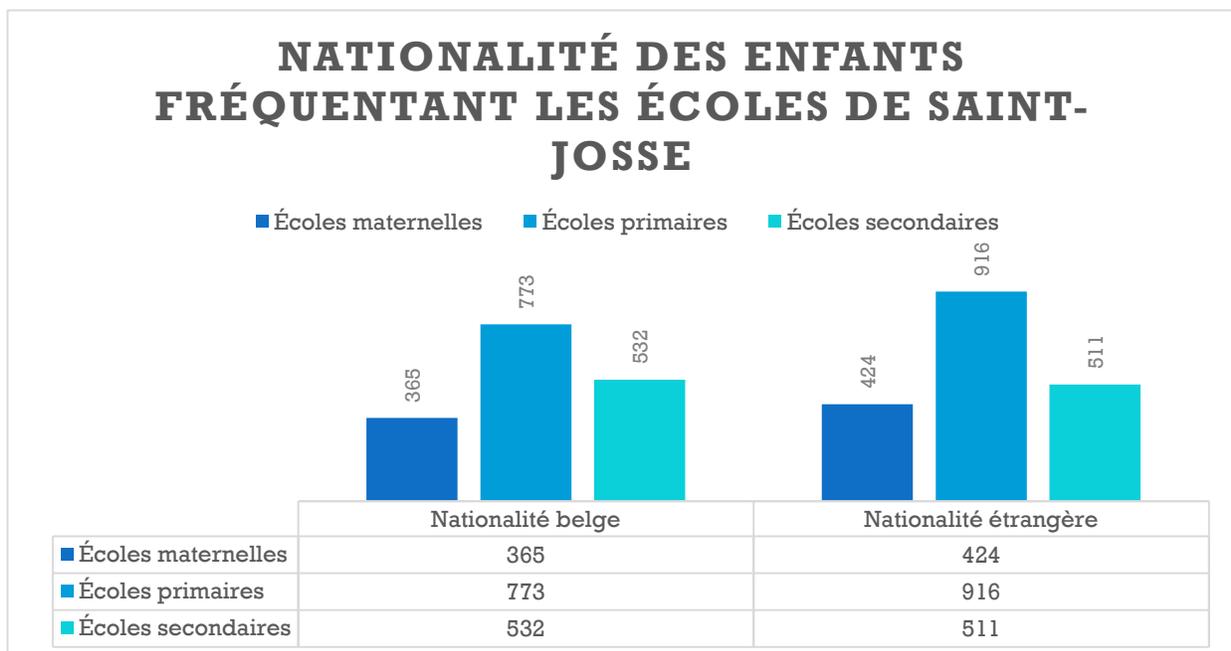
<sup>6</sup> S.P.P Intégration sociale, Mieux Vivre ensemble, Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges, <https://www.mis.be/fr/etudes-publications-statistiques/analyse-dynamique-des-quartiers-en-difficulte-dans-les-regions>

*proprement scolaires d'apprentissage ne sont pas familières à leur monde social et que l'école ne leur transmet pas ces normes. »<sup>7</sup>.*

Ces auteurs expliquent dans leur ouvrage qu'il existerait un certain *décalage* « entre les situations que l'enseignant croit mettre en place et ce que l'élève interprète (du point de vue des habitudes cognitives, langagières, relationnelles mais aussi du point de vue de la façon dont l'élève comprend ce que signifie travailler à l'école). »<sup>8</sup>, c'est ce qu'ils nomment eux « des malentendus scolaires ».

Pour se faire une idée plus concrète, voici quelques chiffres issus de l'IBSA :

- Sur l'année 2019 -2020 à Saint-Josse, la part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire, est de **32,6% en 2019-2020**<sup>9</sup>
- Un jeune sur deux fréquentant les écoles de Saint-Josse serait issu d'une nationalité étrangère :



<sup>7</sup> Rachel GASPARINI, Elisabeth Bautier, Patrick Rayou, Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires, Lectures (En ligne), Les comptes rendus, 2009, mis en ligne le 22 décembre 2009, <http://journals.openedition.org/lectures/874>, page 1

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> I.B.S.A (Institut bruxellois de statistique et d'analyse), Saint-Josse-ten-Noode, Quelques chiffres clés, [Saint-Josse-ten-Noode | IBSA](#)

Ces données expriment une difficulté supplémentaire rencontrée par nos encadrants (professionnels et bénévoles) lors des séances de soutien scolaire : une non-maîtrise de la langue française par les jeunes et leurs familles et des codes culturels différents.

Les enfants que nous accueillons présentent certaines caractéristiques (des enfants qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française...), ce qui suppose une certaine personnalisation de l'aide scolaire apportée.

Selon leur groupe d'appartenance, les enfants ont été accueillis à la naissance de façon différente et bercé dans une langue qui les structure de la même façon que les autres membres de l'ethnie, différente de l'ethnie voisine et de la nôtre. Ainsi, les habiletés qui sont par exemple scolairement valorisées au sein de notre culture, que ce soit au niveau linguistique, affectif, social ou cognitif, ne le sont pas forcément au sein d'une autre culture.

Nous devons prendre conscience des systèmes de références socioculturels définissant les modes d'appréhension de la réalité par les jeunes.

Le public auquel nous nous adressons nous impose donc des pratiques pédagogiques et didactiques particulières qui tiennent en compte leur pluralité linguistique et culturelle, une « aide scolaire sur mesure », ce qui n'est pas toujours évident à mettre en pratique sur le terrain.

Ces observations viennent nous rappeler l'importance de la place des actions de soutien scolaire car elles nous permettent de soutenir les écoles d'une part et de réaliser un travail complémentaire d'autre part.

Il est indispensable de travailler avec et pour le jeune autour de l'émancipation, de la valorisation, de la rencontre et de la transmission dans un cadre qui se veut être bienveillant et respectueux de sa personne.

## d. Impact(s) de la COVID-19 et adaptation de nos actions



<https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/1>

En ce qui concerne notre école de devoirs, elle fonctionne habituellement en présentiel, du lundi au vendredi avec une journée de remédiation le mercredi. Avec la covid-19, il nous a fallu changer toute notre dynamique et notre mode de fonctionnement.

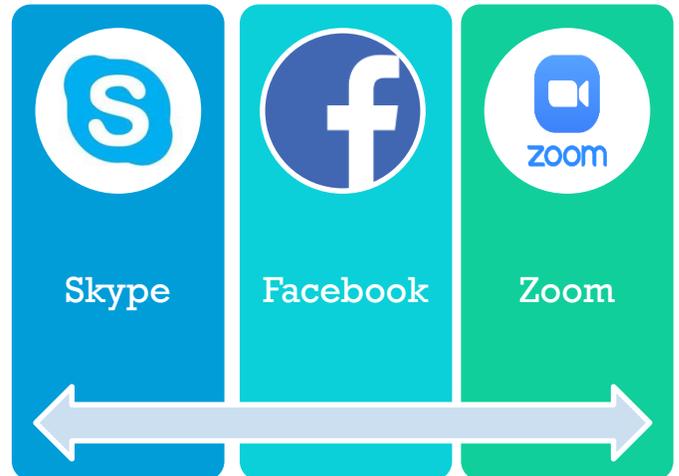
- Le soutien scolaire « **online** »

Cette distance, ce manque de contact nous posait clairement problème dans notre accompagnement, c'est pourquoi après mûres réflexions, nous avons décidé de palier à cela en mettant en place un tout nouveau projet d'aide à distance que nous avons appelé « **l'EDD online** ». Cette alternative a suscité un coût conséquent, puisque nous avons dû investir dans du matériel informatique de qualité afin de garder au maximum contact avec notre public. Afin de faciliter notre accompagnement, notre institution a fait le choix (suite à la demande de l'équipe éducative) de mettre à disposition des travailleurs des ordinateurs portables de qualité.

Le but étant de disposer d'un outil de travail performant et en bon état pour répondre à la demande de travail à distance. Cet outil n'est cependant pas exclusivement réservé aux activités de l'école de devoirs, il l'est également pour toutes les activités proposées les mercredis et samedis.

Cette situation exceptionnelle a suscité des mesures exceptionnelles. Nous avons réfléchi, nous nous sommes adaptés, nous avons essayé de sélectionner les moyens pouvant nous aider dans notre démarche d'accompagnement. Nous avons entrepris un chemin vers l'inconnu, avec beaucoup d'incertitudes, mais avec la motivation et l'envie de faire mieux et de proposer les travaux via **les plateformes**

L'équipe éducative a instauré un travail à distance via les plateformes telles que **ZOOM, SKYPE, FACEBOOK**, afin de favoriser l'échange d'informations avec notre public. Le travail réalisé était différent. C'était quelque chose de nouveau, une façon de faire à laquelle ni nous ni notre public n'étions habitués jusqu'à présent. Aussi, notre équipe professionnelle n'a pas été formée pour ce genre de situations.



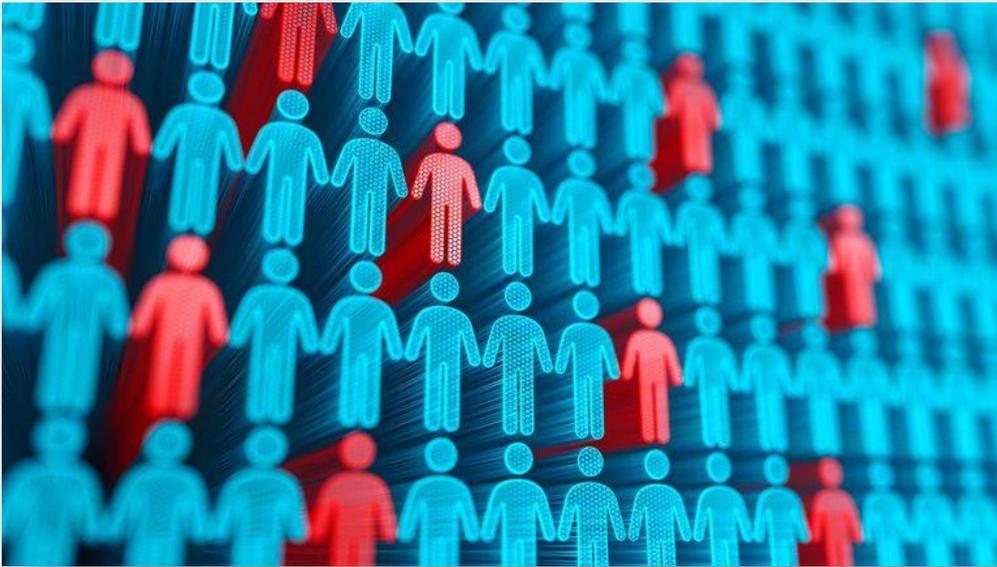
Les jeunes inscrits à l'EDD bénéficiaient de séances encadrées par des éducateurs, des bénévoles suffisamment formés mais cela se passait dans un local avec d'autres jeunes.

Lors de la pandémie et en particulier lors du confinement, nous ne proposons plus des séances collectives, cela se passait comme suit :

Les jeunes inscrits à l'EDD devaient se connecter sur une plateforme telle que ZOOM afin de bénéficier d'une aide scolaire. Ce suivi était individualisé et pouvait durer entre une heure et une heure trente.

Alors que certains jeunes étaient concentrés et semblaient vouloir bénéficier de l'aide apportée malgré le changement de contexte, d'autres semblaient éprouver plus de difficultés pour se connecter et entrer en relation avec les professionnels.

- **La fracture numérique**



© Getty Images / Focus sur la problématique de l'exclusion numérique

Nous avons constaté une « **fracture numérique** » à la fois chez notre public, mais également chez les professionnels.

Dans les grandes lignes, ce terme met en lumière les inégalités d'accès à internet et aux outils informatiques. En effet, lors du confinement, une partie de notre public ne bénéficiait pas d'une bonne connexion Internet ni d'outils performants permettant un accès de qualité à ce type de contenu et donc de profiter pleinement des informations/ des échanges.

De plus, tous les jeunes ne disposaient pas des compétences numériques pour pouvoir en profiter au mieux. En effet, nous avons remarqué des difficultés d'apprentissage et d'échanges concrets entre les professionnels et les jeunes que nous accompagnons à l'EDD. Il était vraiment difficile pour les jeunes de travailler sereinement sur un projet ou l'autre à distance. Bien que la motivation et l'envie étaient au RDV, les jeunes étaient face à une situation nouvelle, inconnue. Les jeunes étaient déboussolés, en perte de repères en ce qui concerne les normes sociales et scolaires.

C'est donc avec beaucoup de difficultés que nous avons tenté de pérenniser notre aide en École de Devoirs en veillant tant bien que mal à ce qu'elle soit la plus bénéfique possible.

En nous basant sur les diverses informations recueillies tout au long de cette période (taux d'absentéisme, difficultés de concentration et d'adaptation, difficultés du suivi et d'échanges concrets), nous avons constaté plus que jamais « l'intérêt du travail de terrain » et de « la nécessité de contact » pour un accompagnement optimal de notre public.

En conclusion, le travail social semble à l'heure actuelle prendre toute son ampleur avec le travail de contact, le travail à distance ayant été testé mais n'apportant pas autant de garantie/de satisfaction. Même si un jugement ne peut se faire sur un laps de temps aussi court et que l'action doit se répéter pour se confirmer, nous avons pris conscience des difficultés qui nous attendent en cas de retour au confinement.

Il faudra faire davantage de prévention auprès de notre public, mais également auprès de notre équipe éducative.

#### ▪ **Éducation au numérique**

Plusieurs pistes se sont dessinées au sein du Collectif des AMO Bruxelloises, pour tenter, à notre niveau, de nous maintenir dans une visée de prévention éducative et sociale. Bien que ces pistes ne soient pas à comprendre ici comme un engagement officiel, elles sont néanmoins partagées par plusieurs AMO bruxelloises :

En tant que services d'Actions en Milieu Ouvert, nous favorisons l'éducation au numérique, par l'apprentissage de concepts qui permettent d'éviter un simple rapport de consommation des écrans, et favorisent le développement d'outils et d'usages sociaux plus réfléchis, tels que l'esprit critique.

Lorsque des demandes administratives qui nécessitent un accès au numérique nous parviennent, le fait d'y répondre nous permet parfois d'avoir une accroche et d'approfondir par la suite d'autres sujets, et de réaliser un « vrai » travail social.

A un niveau plus large (qui dépasse de loin les compétences des AMO), certaines recommandations nous semblent également intéressantes à partager :

Nous pensons qu'il est essentiel que les citoyens puissent garder un choix dans un maximum de démarches :

Chacun doit pouvoir choisir la voie du numérique s'il la préfère, mais il peut également choisir la voie « papier ». Il devrait également avoir la possibilité de s'adresser à un assistant social permanent au sein des CPAS, qui pourrait faire des démarches informatiques.

Nous pensons qu'il est également important de faire en sorte que les droits acquis soient automatisés : le bénéficiaire n'aura plus à faire une demande d'aide, puisqu'il en bénéficiera automatiquement.

Nous pensons qu'il est important de généraliser et d'actualiser les formations au numérique à l'école, pour que les jeunes puissent saisir les possibilités des outils informatiques qui leur sont disponibles. Ces formations permettront de prévenir un usage de simple consommation des écrans.

A côté de ces mesures, il pourrait être utile de simplifier les procédures numériques, pour les rendre plus accessibles (via une audio description pour les déficients visuels ou personnes ayant un rapport plus difficile avec l'écrit, par exemple). La prétendue facilité d'usage/simplification qu'apporte le numérique doit se retrouver plus souvent dans les faits... et des avancées en ce sens seraient à saluer.

Aujourd'hui, les écrans font partie de notre quotidien. La numérisation croissante des rapports des individus vers les institutions (commune, état, mais aussi écoles) se justifie souvent comme permettant une plus grande accessibilité : passer via un formulaire numérique permet d'accélérer la réception et le traitement des demandes des citoyens.

Or, plusieurs constats faits par les AMO participantes au CAB (Collectif des AMO Bruxelloises) pointent l'effet inverse sur nos bénéficiaires et leurs familles, et nous amènent à formuler la question suivante :

***« La numérisation des démarches et rapports entre individus et institutions permet-elle vraiment une plus grande accessibilité, ou renforce-t-elle au contraire la fracture numérique ? »***

## ▪ Nouveau jargon COVID

Cette nouvelle réalité a donné naissance à « un nouveau vocabulaire ». Différents termes se sont introduits dans nos quotidiens de travailleurs sociaux tels que « bulle sociale » et « distanciation sociale », « déconfinement », « quatorzaine », « cluster », etc. Tous ces termes, nous devons être en mesure de les « expliquer » à notre public.



INSER'ACTION© Confinement 2020

En parlant du concept « bulle (sociale) de 10 » par exemple, il nous était demandé d'imaginer un cercle de protection dans lequel il était permis d'accueillir jusqu'à 10 personnes. En limitant les contacts sociaux, le conseil national de sécurité espérait freiner/diminuer les effets de l'épidémie. Ainsi durant cette période, notre vie sociale et donc, nos activités évoluaient au rythme des bulles. En fonction des protocoles en vigueur, les normes de distanciation physique, port du masque étaient tantôt durcies, tantôt allégées.

Pour nous, travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux. etc.), nous avons dû constamment adapter

notre rapport à l'autre en tentant de respecter au mieux les directives. Néanmoins, nous étions forcés de constater que ces règles ont mis à l'épreuve nos pratiques sociales. Nous étions contraints de scinder la grande majorité de nos groupes alors que la cohésion sociale constitue l'un des piliers de notre travail social. Nous qui faisons tout habituellement pour favoriser l'intégration des jeunes, leur attachement au groupe, et leur participation à la vie sociale, nous devons dès à présent changer les « règles de vie ».

## 4. REMEDIATIONS



INSER'ACTION©

*« L'enseignement éclaire le chemin, l'éducation trace la route, mais chacun est l'organisateur de son voyage. »*

**Yves M.**

### **a. Comment sont organisées les remédiations et à qui s'adressent-elles ?**

#### **TOUS LES MERCREDIS**

- De 14h00 à 18h00
- En dehors des vacances scolaires
- Enfants présentant des difficultés scolaires spécifiques

Tous les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 en dehors des vacances scolaires, nous accueillons, de manière individuelle ou en petits groupes, quelques élèves éprouvant des difficultés plus spécifiques afin de leur apporter une aide en sciences, mathématiques, français ou toutes autres matières problématiques.

## **b. Méthodologie d'action**

Notre objectif n'est pas que l'élève finisse ses devoirs durant le temps imparti mais bien qu'il comprenne la matière et acquière la méthodologie pour parvenir à les réaliser seul par la suite. Notre soutien scolaire est complémentaire à celui apporté par l'école et ne vise aucunement à la remplacer.

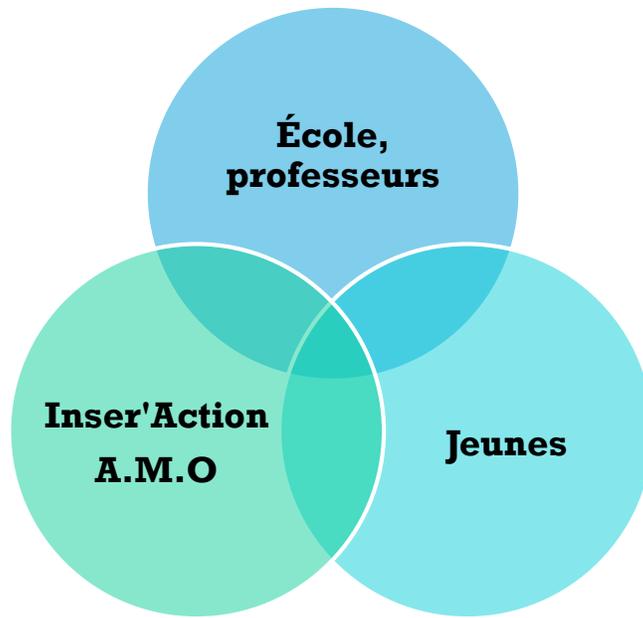
Comme nous l'a rappelé un jeune à travers une citation au cours d'une interview :

***« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour, si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours »***

Permettre à ces jeunes de s'émanciper et être acteurs de leur réussite en leur donnant des outils et une méthodologie de travail, voilà ce que nous tentons de mettre en place dans notre approche.

Ce travail est assuré par un travailleur d'Inser'action, un référent de l'école de devoirs mais aussi co-animé par l'équipe éducative. Il est secondé dans sa tâche par plusieurs volontaires compétents dans différents domaines : sciences, mathématiques, langues, ... Il s'agit d'étudiants, de professeurs fraîchement diplômés, de retraités nous soutenant depuis de nombreuses années dans le suivi et l'accompagnement scolaire.

Afin d'être le plus efficace possible dans le suivi scolaire des jeunes, nous créons des liens avec l'école et les professeurs. Cela nous permet d'avoir une image plus précise de la situation scolaire des élèves. La lecture du journal de classe du jeune nous permet également de connaître son évolution durant l'année, les devoirs à réaliser, les remarques éventuelles énoncées, ...



Nous demandons également aux parents de nous fournir une copie de chaque bulletin afin de connaître l'évolution de la situation scolaire de leurs enfants et ce afin de redéfinir (éventuellement) nos interventions. Lorsque la situation le nécessite nous prenons aussi contact avec d'autres professionnels avec qui le jeune est en contact, associant ainsi nos efforts pour mieux cibler nos actions. Bien sûr, cette étape se fait avec l'accord des parents et du jeune.

A close-up photograph of a handwritten table. The table has columns labeled 'Moyens', '1', and '2'. The rows contain various terms, some of which are partially visible: 'lographe', 'maire-Analyse', 'gaison', 'silencieuse', 're-Phraséologie', 'nalier', 'nelle', and 'ctions'. The numbers are written in red and blue ink.

	Moyens	1	2
lographe	10	9,9	10
maire-Analyse	10		9,5
gaison	10	9,7	9
silencieuse	10		7
re-Phraséologie	10		9,6
nalier	10	9	9,7
nelle	20	17	
ctions	20		49

### c. Activités extras

Durant les remédiations nous organisons aussi **des activités extras**. En 2020, nous avons pu maintenir une partie d'entre elles dont la participation à « La Fureur de lire » :



INSER'ACTION©

Dans le cadre du développement de la lecture et des activités « **Fureur de lire** » organisées par le service jeunesse de la fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons organisé en parallèle un atelier EXTRA pour le concours de « La petite Fureur ». L'activité était consacrée d'une part à la lecture d'ouvrages parlant de ressentis et d'émotions puis à la production artistique.

Les enfants étaient amenés à prendre les pinceaux afin de s'exprimer... L'enfant avait eu pour consigne de réaliser une peinture ou une sculpture en papier-mâché concernant un récit d'ouvrage sélectionné par le service de promotion de la lecture jeunesse. L'objectif était de permettre à l'enfant de visualiser sa place dans le temps et dans son environnement affectif et social.

Dans cet atelier, il s'agit de se poser, de prendre le temps et de se laisser entraîner vers des zones non explorées, d'entendre notre petite musique intérieure, "notre voix basse", de repenser le monde, de prendre confiance en soi, d'oser exprimer ce qu'on ressent par rapport à un ouvrage et de tisser des liens.

Ils étaient donc amenés à développer leur imagination face à leur ressenti.



INSER'ACTION©



INSER'ACTION©



INSER'ACTION©

#### d. Quelle place pour les parents ?



[https://www.taalecole.ca/wp-content/uploads/2019/11/shutterstock\\_286421507-768x507.jpg](https://www.taalecole.ca/wp-content/uploads/2019/11/shutterstock_286421507-768x507.jpg)

Un autre élément primordial assurant un suivi scolaire plus efficace est la participation et l'implication des parents. Nous insistons sur leur engagement au moment même de l'inscription. Comme nous l'avons évoqué, nous ne nous substituons pas à l'école et n'assurons nullement la réussite scolaire des élèves. La réussite nécessite bien entendu le travail du jeune, une aide efficace et supplétive en cas de difficultés mais surtout un suivi des parents.

Les parents sont nos premiers partenaires pour le bon déroulement de nos actions. Néanmoins, nous constatons que certains parents éprouvent de vrais difficultés à faire respecter le cadre dans lequel s'inscrit le jeune. Respect des horaires, prévenir en cas d'absence, s'assurer que leurs enfants ont leurs exercices/devoirs/cours/cartables.

Tous ces éléments font partie intégrante du savoir-vivre et du savoir-être.

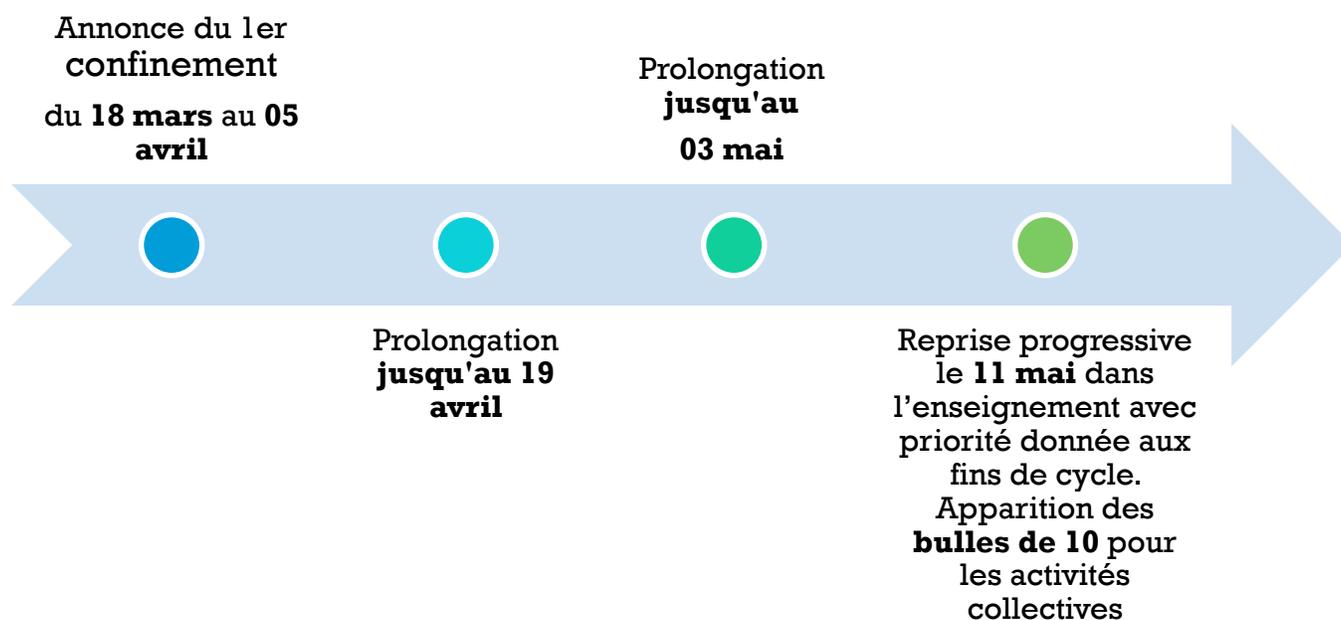
## e. Perspectives 2021

**Dans le cadre de nos perspectives en 2021, nous souhaitons :**

- **Renforcer** notre **équipe de bénévoles** dans certaines matières comme les langues, le français, les sciences. Car aujourd'hui encore, nous éprouvons de vraies difficultés à ce niveau-là et **développer notre réseau** afin de pallier aux absences de dernière minute.
- **Elargir nos partenariats** en créant des activités dédiées à la recherche ou au travail scientifique.
- **Renforcer notre soutien** au niveau de la **fracture numérique** en proposant de petites initiations autour de certaines thématiques (sensibilisations aux réseaux sociaux, etc.)
- Continuer à développer ce type d'activités (bibliothèque, sensibilisation, atelier créatif...) et réaliser les activités qui n'ont pas pu être réalisées durant la pandémie.
- Faire des remédiations un **lieu d'échanges et de rencontres et d'apprentissages**.
- **Développer le réseau des écoles de devoirs à Saint-Josse**
- **Créer un espace récréatif** au sein de l'espace réservé aux devoirs sans que cela n'interfère dans les leçons des autres élèves. Notre volonté est que le temps imparti aux leçons et aux devoirs soit comblé par des **moments pédagogiques**.
- Continuer à **développer notre partenariat avec la bibliothèque de Saint-Josse**. Le but est ici de favoriser l'accès à la culture et à la lecture. Nous envisageons également d'y emmener des parents pour leur faire découvrir ce lieu que certains ne connaissent pas.
- **Développer des animations en partenariat avec les écoles** à destination des élèves.
- **Développer la participation et l'engagement des parents**. En effet, cela est primordial pour la réussite scolaire des enfants. Pour ce faire, nous songeons à multiplier les rencontres avec ceux-ci, organiser des sortes de réunion des parents afin que chacun puisse s'exprimer et partager les difficultés éventuelles rencontrées.

## f. Bilan de l'année

Nous avons débuté l'année 2020 avec 56 jeunes inscrits à notre soutien scolaire et terminé l'année avec une moyenne annuelle de 34% de présences des jeunes. 80 séances soit un total de 200 heures ont été maintenues en présentiel sur une année. A ce chiffre, il faut rajouter toutes les permanences maintenues en période de confinement +/- 32 séances soit 160 heures via les plateformes et autres applications.



Nous avons connu des temps sombres où nous devions nous reconstruire, réapprendre à apprendre. Durant ces temps, nous continuions à être confrontés aux difficultés de notre public (précarité sociale, culturelle, économique...).

Un autre constat, réside dans l'évolution de certaines problématiques rencontrées en 2019 et qui ont été amplifiées durant cette période de confinement :

- **Manque d'assiduité** de la part des adolescents : par exemple, les adolescents s'engagent par écrit à être réguliers à l'EDD, à être investis un minimum, mais force est de constater qu'ils respectent de moins en moins leurs engagements. Cela s'est davantage remarqué lors de la mise en place de routines scolaires instaurées via l'EDD ONLINE, très peu de participations et de réactivité.

- **Nombreux enfants avec troubles d'apprentissage et/ou difficultés scolaires énormes** nécessitant de la part des encadrants une attention toute particulière. Les besoins de nombreux enfants étant spécifiques, nos bénévoles doivent adapter leur accompagnement, mais ne disposent pas toujours des ressources suffisantes. Car au-delà de l'aide aux devoirs, il est souvent question de reprendre les matières depuis le début, en long et en large. Malheureusement, on constate que les bases ne sont pas toujours maîtrisées, et malgré nos efforts, nous ne pouvons pas nous substituer au rôle des enseignants.
- **Manque de motivation et d'implication de la part des jeunes**, en particulier dans le premier degré de l'enseignement secondaire où le laisser-aller, le manque d'autonomie ou d'initiative est fréquent. En effet, certains jeunes ne souhaitent plus s'investir car ils savent pertinemment que leur réussite est assurée avec le passage obligatoire dans le premier degré, ne comprenant ainsi plus le système des notes et de l'effort.
- **Décrochage scolaire effectif ou latent.** En effet, certains jeunes paraissent amorphes face aux apprentissages et ne suivent plus de manière active les cours. C'est un premier signe de décrochage scolaire, qu'il soit effectif lorsque le jeune acquiert trop d'absences injustifiées ou latent lorsqu'il est présent mais ne travaille plus aucunement. Ce phénomène s'est accentué durant la pandémie.
- **Non-prise en compte des alertes lancées ou des recommandations** (étudier au jour le jour, fréquentations...). Malgré nos nombreuses mises en garde, nous constatons que les jeunes n'en tiennent pas compte et se retrouvent souvent fin d'année dans des situations délicates.
- **La prédominance de l'emploi de la langue maternelle sur la langue d'usage** : que ce soit à la maison, en rue ou même à l'école, de nombreux enfants/jeunes privilégient leur langue maternelle. On constate un certain repli communautaire, c'est-à-dire que

les groupes se forment en fonction de la communauté à laquelle on appartient, ce qui freine l'apprentissage de la langue officielle utilisée en cours. Même lorsque leurs capacités sont grandes et que les exercices isolés sont généralement bien réussis, les jeunes se retrouvent en grande difficulté lorsqu'il s'agit d'appliquer les règles de grammaire française en situation réelle par exemple. Nous comptons un jeune sur deux dans l'enseignement qui serait issu d'une nationalité étrangère.

- Toujours le même constat les **écoles** dites « **poubelles** », **mauvaises orientations**, laisser-aller menant aux enseignements technique et professionnel.

Le niveau des écoles à Saint-Josse ne semble pas optimum et le réseau officiel d'enseignement est victime de certaines difficultés d'ordre éducatives. Nous le remarquons notamment dans les chiffres de réussite des épreuves externes dont le pourcentage de réussite est très faible.

Des jeunes ont été désinscrits, et d'autres ont été inscrits. Si certains jeunes sont partis parce qu'ils n'avaient plus besoin de soutien scolaire, d'autres sont partis faute de motivation (ou de non-respect du cadre).

Lorsqu'un jeune ne respecte pas notre charte et le cadre auquel il a lui-même adhéré et qu'on ne constate aucune amélioration ni changement malgré les rappels à l'ordre, on met fin à notre « contrat » et on se réserve le droit de le désinscrire. En effet, bien que ce type de situation nous désole, n'oublions pas que nous travaillons pour et avec le jeune et ses parents et nous ne pouvons pas nous permettre de travailler à leur place sans aucun retour de leur part.

Toutefois, il nous convient de préciser que nous ne fermons jamais définitivement la porte à un jeune et nous leur offrons toujours la possibilité de rejoindre nos rangs s'il fait preuve de bonne volonté et d'implication un minimum.

## 5.1.3 Activités éducatives



INSER'ACTION®

Afin de répondre aux problématiques du vivre ensemble et de l'enfant roi, nous organisons chaque mercredi et chaque samedi hors vacances scolaires de 13h30 à 18h, des activités culturelles, sportives, ludiques, créatives, ... pour une soixantaine de jeunes.

Nos groupes d'activités sont répartis de la manière suivante :

**Chaque  
mercredi  
(période  
scolaire)**

Activités ludiques,  
sportives,  
créatives,  
pédagogiques

**De 13h30 à 18h00**

**Groupe des Juniors**

De 4 à 7 ans

**Groupe des Castors**

De 7 à 9 ans

**Chaque  
samedi  
(période  
scolaire)**

Activités ludiques,  
sportives,  
créatives,  
pédagogiques

**De 13h30 à 18h00**

**Groupe des Castors**

De 10 à 12 ans

**Groupe des Grands**

De 12 à 16 ans

## 1. LES ACTIVITÉS 2.0

Comme pour l'École de Devoirs, nos activités du mercredi et du samedi (mais aussi toutes celles proposées durant les congés scolaires) ont également pris un sacré coup lors de cette pandémie. Nous avons dû nous résoudre à « **animer** » notre public en « **ligne** », à distance afin de préserver un certain contact avec lui et de lui offrir par la même occasion la possibilité de souffler un peu, de se divertir, de participer même virtuellement à des jeux collectifs.

Au tout début, nous étions dans l'impossibilité d'organiser des activités en intérieur étant donné que tout le monde était confiné. Les mesures se sont ensuite assouplies mais elles ne nous offraient pas non plus une liberté exceptionnelle étant donné que même en extérieur nous devions fonctionner avec le système des « **bulles** ».

Ces décisions nous ont obligé à réduire le nombre de jeunes au sein de nos activités et ont complètement changé le cours de nos activités. Par exemple, pendant **les vacances d'avril nos groupes** n'étaient composés que **de dix jeunes** tout au plus alors que nous avons pour habitude en temps normal de proposer des activités pour des groupes beaucoup plus conséquents.

Cette réduction considérable de jeunes à nos activités nous a perturbés puisque tout était différent. L'ambiance n'est pas la même, les activités non plus. Nous aimons privilégier des activités avec un grand nombre d'enfants, nous faisons notre possible pour susciter les interactions entre eux, nous avons une panoplie de jeux qui sont plus intéressants les uns que les autres lorsqu'on est nombreux. Il y a plus d'échanges, plus de dynamisme, plus de motivation de la part des jeunes.

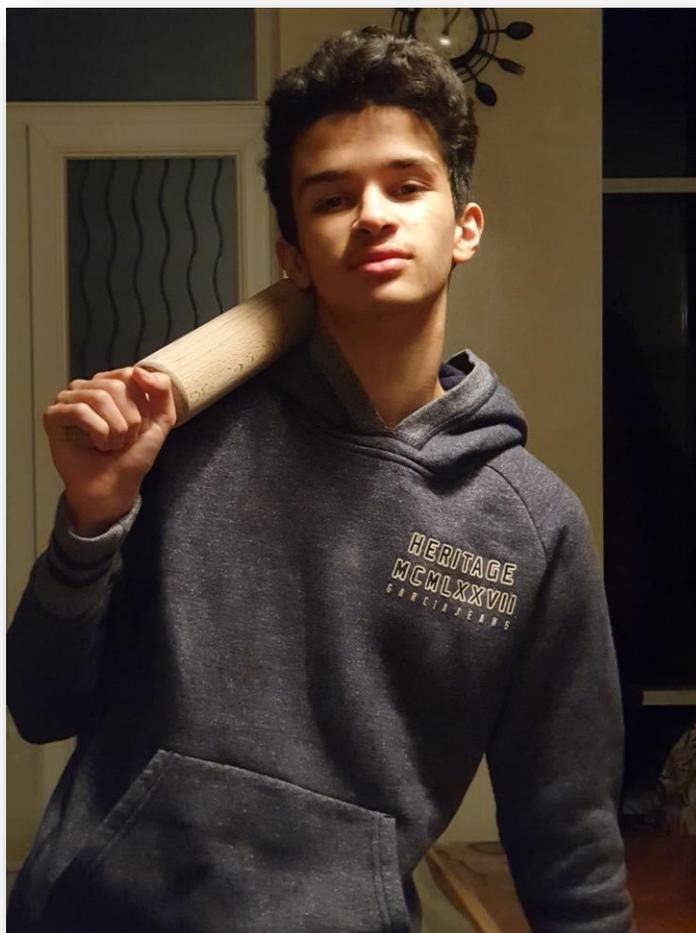
Notre service a mis en place un certain nombre d'actions afin de pallier à ces restrictions, en proposant par exemple toujours via les plateformes comme **ZOOM** ou **SKYPE** des activités diverses et variées sur différents thèmes :

### a. « **Vendredi tout est permis** »

Lors des « **Vendredi tout est permis** » les familles étaient réunies, chacune disposait de son propre écran, sous la houlette d'un maître du jeu (ici l'éducateur en charge) qui leur proposait des mini-jeux tout au long de l'activité, celle-ci durait plus ou moins une heure.

Par exemple, nous proposons des concours de rapidité où les familles étaient chargées de trouver l'objet demandé par l'éducateur le plus rapidement possible.

### **b. « La cuisine à domicile »**



INSER'ACTION®

Notre équipe a aussi mis en place des ateliers cuisine pour les jeunes et leurs familles. Ces derniers y participaient tout en échangeant avec les professionnels. C'était une façon intéressante de garder un contact avec les familles inscrites au sein de notre institution, tout en bénéficiant de conseils culinaires des mamans, des papas et des jeunes.

### **c. Bricolages, Fort Boyard (jeux d'énigmes), supports vidéos, etc.**

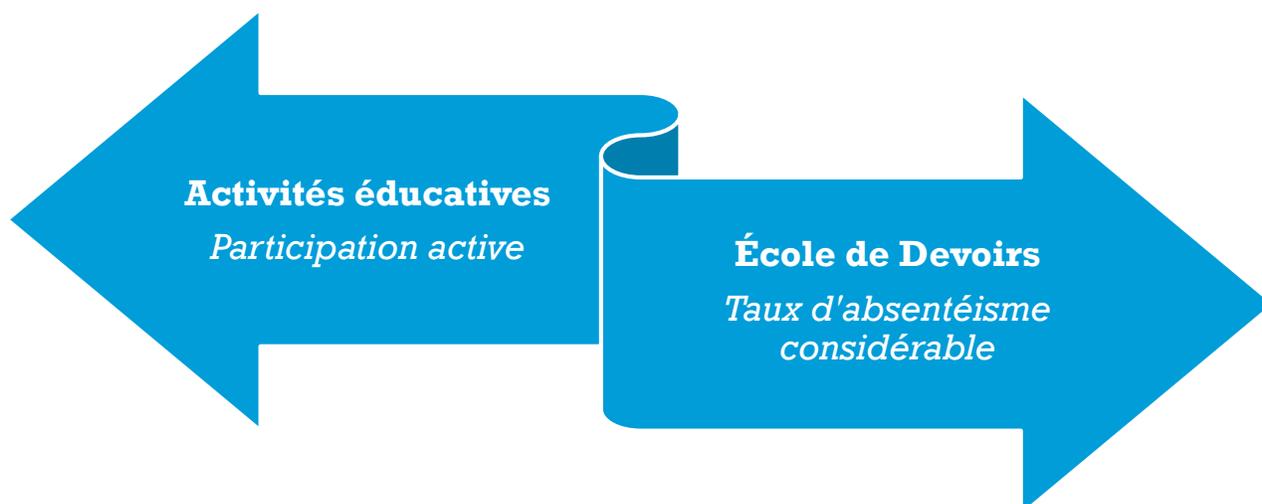
Nous proposons des supports vidéos (bricolages, activités en intérieur, réflexions autour d'énigmes etc...). Ces activités avaient pour but de favoriser et de maintenir les acquis sociaux et intellectuels développés durant nos temps d'accueil. Nous veillions à ce que le

matériel nécessaire à la réalisation de ces activités soit à la portée de chaque famille participante.

Nous proposons aussi des activités « Escape Game », l'objectif étant de susciter une certaine part de réflexion, de recherche mais dans un esprit qui se veut le plus ludique possible.

Aussi, une problématique se posait systématiquement à notre équipe éducative et qui concerne « **le numérique** ». Il faut savoir que lors du confinement nous avons décidé de partager un certain nombre d'informations, d'activités que nous réalisons avec les familles, sur notre compte Facebook.

Le fait que nous travaillions à distance rendait les choses d'autant plus compliquées parce que pour partager du contenu de qualité, des vidéos, il faut un minimum de connaissances et de temps. De nombreux membres de notre équipe se sentaient démunis lorsqu'il était question pour eux de réaliser un montage vidéo ou autre.



Si l'EDD a connu durant cette période un taux d'absentéisme considérable, les activités éducatives semblaient quant à elle générer davantage de motivation chez les jeunes eux-mêmes mais aussi chez leurs parents qui n'hésitaient pas à y mettre du leur et à prendre part aux jeux que nous leur proposons.

La participation des parents aux activités a attiré particulièrement notre attention durant le confinement, ces derniers s'impliquaient davantage, eux qui habituellement n'ont pas

nécessairement le temps ni l'occasion d'y prendre part (excepté lors d'occasions exceptionnelles comme la journée des montées que nous organisons en début d'année ou la journée de clôture en fin d'année par exemple). Ces temps de jeux nous ont permis de voir les parents sous un autre jour, de créer davantage de liens avec eux et d'échanger dans une ambiance conviviale et bienveillante

## 5.1.4 Ateliers pédagogiques



Atelier théâtre



Atelier Jeux de société

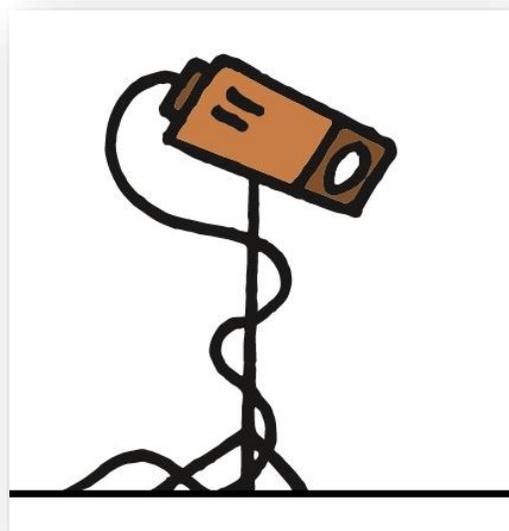


Atelier informatique

Chaque semaine nous proposons 3 ateliers différents visant des objectifs similaires à nos activités pédagogiques, à savoir le développement de valeurs citoyennes, l'émergence de la solidarité, l'ouverture vers l'extérieur et la valorisation des jeunes. Ils sont destinés à des jeunes âgés de 8 à 20 ans et plus.

## 1. ATELIER THEATRE

L'atelier théâtre a été suspendu durant l'année 2020 compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie. Nous avons tenté de continuer tant bien que mal notre atelier par le biais de la plateforme **ZOOM** bien que cela fût très difficile. En effet, le cadre et la qualité de connexion étaient souvent médiocres, nous subissions de manière récurrente des interférences qui rendaient impossible la mise en place d'un tel projet.



INSER'ACTION©

Les échanges avec les autres bulles étant interdit par le protocole sectoriel, nous avons dû réadapter nos approches vis-à-vis du groupe et de sa dynamique.

Plusieurs groupes ont dû être constitués et « filtrés » en fonction des âges (conditions liées au protocole encore). La multiplication des groupes a rendu beaucoup plus difficile la création de « liens ».

Nous avons également dû faire face à la fermeture des salles polyvalentes de la commune ce qui a encore une fois impacté considérablement la stabilité de notre projet puisque nous dépendons directement de celles-ci.

A ces difficultés se sont ajoutés d'autres difficultés, d'autres obstacles, d'autres problèmes :

- Impossibilité de rencontrer les autres partenaires / ou les jeunes
- Impossibilité d'assister aux différents spectacles
- Impossibilité de présenter un spectacle avec un public en présentiel (représentation devant un public composé des proches des jeunes et des jeunes participants à nos activités).

Néanmoins, nous sommes parvenus à garder un certain lien avec notre public, par le biais notamment d'appels téléphoniques réguliers (une à deux fois par semaine) et de réunions ZOOM une fois toutes les deux semaines. Ces visioconférences permettaient aux jeunes du groupe d'échanger les uns avec les autres, de discuter de la pandémie, de la manière dont ils la vivaient, de partager leurs craintes, leurs ressentis.



*INSER'ACTION© Atelier théâtre 2020*

## 2. ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ



INSER'ACTION©

L'atelier jeux de société a été suspendu durant une partie (l'atelier a été maintenu jusqu'à la mi-mars) de l'année 2020 en raison des conditions liées à la pandémie.

Jouer à des jeux de société implique que les jeunes soient présents physiquement. A travers notre atelier, nous visons plusieurs objectifs : rapprocher les jeunes les uns des autres (la base du « jeu » étant la coopération), renforcer leurs relations, développer leurs capacités cognitives (mémoire, attention, sens critique, ...), apprendre à respecter les règles ... et surtout les déconnecter quelque peu du monde numérique auquel ils semblent de plus en plus attachés.

Or, nous n'étions pas en mesure de proposer cet atelier par visioconférence, il a donc été annulé lors du premier confinement. L'atelier a repris en présentiel (en petits groupes) par la suite. C'est dommage que les jeunes aient dû faire un choix entre les activités éducatives (et/ou sportives) et les ateliers puisque ce type de jeux incarnent des valeurs fortes de sociabilité et d'échanges, et on sait combien il crée du lien social, qui sont particulièrement importants en ces temps de crise que nous traversons.

Néanmoins, nous sommes restés en contact avec nos jeunes en leur proposant de participer à nos activités 2.0. Ces activités leur ont permis entre autre de partager avec leurs parents un moment convivial. Aussi, de manière indirecte, nous continuons à soutenir les valeurs prônées par notre atelier jeux de société. (Émancipation, la socialisation, respect ...)

### 3. L'ATELIER INFORMATIQUE



INSER'ACTION©

#### a. Hors pandémie

L'atelier informatique accueille une dizaine de jeunes âgés de 10 à 15 ans durant 2 heures chaque vendredi. Il se déroule à l'espace numérique de la salle Sapiens, rue du Mérinos en temps normal. Cet atelier se déroule en partenariat avec Fobagra (asbl engagée dans la lutte contre la fracture numérique) qui nous assure la participation d'animateurs spécialisés en informatique pour la dispense des cours.

L'objectif de ces ateliers est ici également multiple :

D'une part, les cours d'informatique visent à réduire la fracture numérique malheureusement souvent présente dans les milieux les plus populaires. Le rôle de

l'animateur est donc de familiariser les jeunes au fonctionnement d'un ordinateur, comment l'allumer, ce à quoi il faut être vigilant, créer une adresse électronique, ...

Même si pour beaucoup de jeunes, l'ordinateur est omniprésent, nous nous rendons compte qu'il ne sert souvent que pour les jeux vidéo ou les réseaux sociaux.

Notre souhait est d'explorer d'autres pistes et d'exploiter le potentiel fourni. En effet, durant l'année, différents programmes sont utilisés pour la réalisation de créations ludiques et pédagogiques. Les jeunes deviennent donc acteurs de leur réalisation. L'utilisation des ordinateurs est cadrée et régulée.



*INSER'ACTION© Pendant l'atelier informatique en 2020*

Ensuite, cet atelier vise également à la sensibilisation des jeunes sur les dangers des réseaux sociaux, sur la protection de leur image, sur les paramètres de sécurité. Il n'est pas rare de voir des jeunes n'ayant pas l'âge requis, et donc le recul supposé, surfer sur les réseaux sociaux, poster leurs photos ou vidéos sans avoir conscience des conséquences éventuelles.

Enfin, l'atelier informatique permet aussi d'aborder l'ordinateur comme un outil « **scolaire** » en abordant le traitement de texte, le logiciel Word, apprendre les fonctions de base comme la sauvegarde des documents, ...

## **b. Pendant la pandémie**

Nous avons apporté quelques changements à notre atelier, en effet une des modifications majeures de cet atelier est le fait que nos ateliers en présentiel sont passés en distanciel.

En plus, nous avons scindé nos groupes en deux :

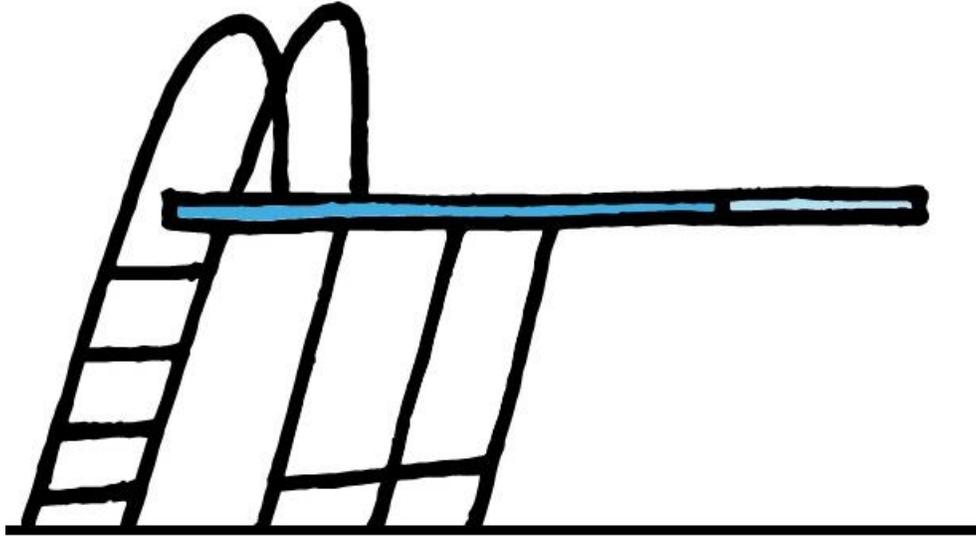


Ces groupes ont un atelier informatique une semaine sur deux. Ces ateliers sont plus à l'écoute des besoins et prennent en compte le rythme du jeune dans un cadre bienveillant.

### **c. Topo des activités réalisées en 2020**

- Atelier de sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux,
- Atelier de sensibilisation aux « fake news » permettant de discerner les informations réelles des fausses,
- Apprentissage des fonctions de base du logiciel Word,  
Création d'un jeu en utilisant le logiciel « scratch » : les jeunes ont pu créer un jeu vidéo en créant des personnages et en définissant les commandes et les lignes de codes pour pouvoir déplacer et diriger ces personnages.
- Création de vidéos sur l'application « tik tok » : l'idée de cet atelier est de sensibiliser les jeunes sur les vidéos qui sont mises en ligne. L'attention est portée sur ce qui est à publier et sur ce qui ne l'est pas.
- Utilisation de Sphéroboll : Il s'agit d'un robot sphérique. Les jeunes ont dû modéliser le parcours de ces Sphéroboll et coder les différents mouvements.
- Valorisation des travaux des jeunes réalisés durant l'année dans notre journal mensuel

## 5.1.5 Ecole de natation



INSER'ACTION©

*« Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne, alors qu'il réside dans la façon de la gravir »*

**Confucius**

### **1. HORS PANDÉMIE**

Notre école de natation a comme objectif d'offrir l'accès au sport à un public fragilisé en tenant compte de sa réalité socio-économique. En effet, notre but principal est la transmission des valeurs citoyennes à travers le sport en favorisant son accès notamment grâce à des tarifs adaptés. Le travail réalisé avec nos nageurs est multiple. D'une part, il y a l'apprentissage de la natation dans un cadre collectif régi par des règles. En effet, nous sommes stricts sur le respect du matériel, des horaires, des autres, ... Notre travail éducatif ne se restreint pas à apprendre la natation aux enfants mais il leur apprend également à s'épanouir dans un cadre donné avec ses limites.



*INSER'ACTION© : Soirée des mérites sportifs 2020 à Sant-Josse*

Nous avons **3 groupes dits des accoutumances**. Nous travaillons avec les nageurs de ces groupes la découverte du milieu aquatique, le dépassement de leur appréhension éventuelle et les premiers mouvements des nages de base.

Nous avons **deux groupes de « bonnets bleus »** qui apprennent et développent la maîtrise du crawl et de la brasse.

Les trois derniers **groupes, les bonnets orange, rouges et noirs** développent l'apprentissage des nages et des mouvements plus complexes et travaillent également sur l'endurance.

Le sport offre aussi une autre alternative au vide. En effet, notre école de natation, implantée dans un quartier difficile, offre une opportunité aux jeunes de faire quelque chose, de se dépenser physiquement et de créer du lien avec leurs pairs. Les cours de natation sont dispensés par du personnel d'Inser'Action ainsi que par des volontaires.

Parmi ceux-ci, nous comptons un professeur d'éducation physique (maitre-nageur breveté) et des jeunes issus de nos cours de natation....

Hormis le sport et ses valeurs inhérentes, notre école de natation est un lieu de rencontre et de métissage.

Que ce soit les nageurs, leurs familles ou les enseignants, les origines et les cultures se mélangent. Notre école de natation accueille des personnes d'origine marocaine, belge, turque, italienne, française, espagnole, etc.

Notre école de natation est également un lieu d'échange. En effet, lorsque les enfants nagent, les parents ont l'opportunité d'échanger entre eux ou avec le travailleur chargé de l'accueil. Cela permet de nouer ou renouer du lien.



INSER'ACTION© : Journée des mérites sportifs 2020



INSER'ACTION© : Journée des mérites sportifs 2020

## 2. PENDANT LA PANDÉMIE

Nos cours de natation ont dû être suspendus durant après la mi-mars et ceux jusqu'à la fin l'année 2020 aux de Bains de Saint-Josse. Nous comptions avant la fermeture des piscines +/- 95 nageurs inscrits.

Cependant, durant cette période les demandes, quant à elles, n'ont jamais cessé. Tous les jours nous étions interpellés pour savoir si nous disposions de places vacantes.

Bien évidemment, nous continuons de garder contact avec les familles (via des appels téléphoniques réguliers) afin de les rassurer et de répondre à leurs différentes questions. Quand cela était nécessaire, nous réorientons les familles vers nos permanences psychosociales

## 5.2 Action de prévention sociale

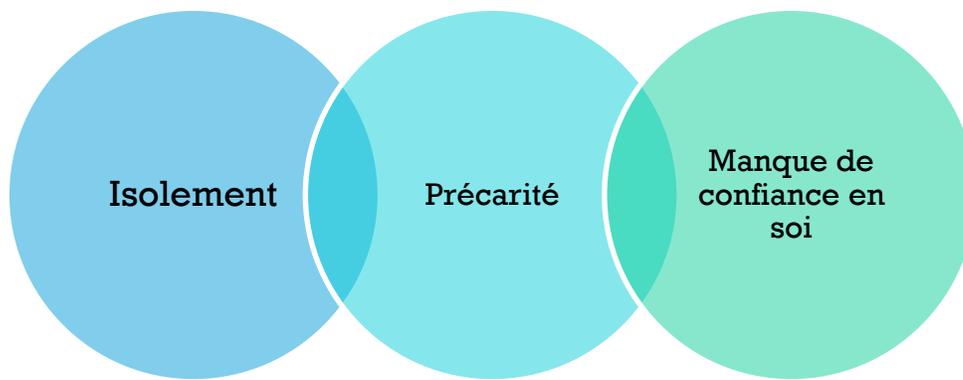
L'article 4 du Décret portant le **code de la prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la protection de la Jeunesse du 18 janvier 2018** définit la prévention sociale comme prenant essentiellement la forme d'actions collectives, notamment :

- *Des actions sur les institutions et sur l'environnement du jeune ;*
- *L'interpellation, entre autres, des autorités politiques et administratives.*

Selon l'**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018**, la prévention sociale :

- ***Vise à agir sur l'environnement social des jeunes afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Elle vise également à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau (art.10).***
- ***Le service développe des actions collectives avec les jeunes en interaction avec leur milieu de vie ; développe des actions collectives de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille ; relaie l'expression des jeunes et de leur famille, leurs besoins et leurs difficultés auprès des instances sociales, administratives et politiques et les interpelle si nécessaire (art.11).***

Les **actions collectives** ont comme objectif l'**aide aux jeunes** qui y participent, notamment en permettant d'**établir un lien** avec ces **jeunes** et leur **environnement**, mais aussi l'émergence d'une demande et l'**identification** des **besoins**. Elles ont un caractère complémentaire par rapport aux activités existantes accessibles aux jeunes concernés.



Les problématiques rencontrées par notre public sont entre autres, l'isolement, la précarité et un manque de confiance en soi, c'est pourquoi toutes les actions ou activités que nous proposons ont pour objectif de créer du lien, de favoriser l'émergence de lien et de développer la confiance en soi de notre public et sa valorisation, pour, in fine, prévenir au maximum sa désaffiliation vis-vis de la société.



*INSER'ACTION© Journée des montées en 2019*

## **5.2.1 Journée familiales**

### **1. HORS PANDÉMIE**

Nous organisons chaque année deux journées dédiées aux familles, l'une en début d'année scolaire, l'autre en fin d'année.

La première, la journée des montées est centrée sur l'accueil des nouveaux jeunes, soit nouvellement inscrits soit fraîchement arrivés d'un autre groupe.

Cette journée se déroule au stade Georges Petre, elle est organisée durant le mois de septembre. Cette rencontre se veut ouverte et festive. Nous accueillons dans un premier temps l'ensemble des jeunes inscrits à nos activités socioéducatives durant l'année. Nous réalisons des jeux en matinée symbolisant le passage d'un enfant d'un groupe d'âge à un autre ainsi que le départ des jeunes ayant terminé leur parcours au sein de nos activités.

C'est également l'occasion d'accueillir des nouveaux participants. Les parents quant à eux sont invités à nous rejoindre dès midi afin de partager un repas convivial autour de

barbecues. Enfin, après le repas, nous organisons un grand jeu familial avec l'ensemble des jeunes et des parents présents.



*INSER'ACTION© Journée de cloture en 2019*

Cette journée est avant tout un moment de rencontre et d'échange. En rassemblant l'ensemble de nos familles, nous espérons que des liens se tissent entre elles et que des réseaux se créent. De ce fait, nous souhaitons privilégier l'ouverture des uns envers les autres et réduire ainsi l'isolement ressenti par certaines de ces familles.

Lors de notre journée des montées, plus de 80 personnes étaient présentes.

La deuxième de nos journées familiales est généralement organisée en fin d'année scolaire. Il s'agit à nouveau d'un moment de rencontre avec l'ensemble des jeunes que nous encadrons durant l'année et de leur famille. Cette journée revêt un aspect de découverte culturelle. En effet, même si un repas est organisé avec l'ensemble des participants dans une optique de rencontre et de partage, l'objectif principal est ici de faire découvrir un pan de la culture belge en organisant par exemple une visite guidée d'une ville comme Dinant, Bruges, ... ou encore en participant à des ateliers dans une ferme pédagogique. Nous louons un car pour la journée afin de pouvoir déplacer un maximum de personnes.

Ce faisant, nous travaillons également sur la mobilité en permettant aux familles de sortir du quartier et de découvrir de nouveaux endroits, de nouvelles villes en Belgique. Nous espérons ainsi ouvrir le champ du possible et qu'elles pourront réitérer ce genre de visites.

Ces journées ont pour but de lutter contre l'isolement et le repli sur soi de certaines familles ou communautés, de favoriser la création de liens et de réseaux et enfin de permettre une ouverture vers les autres et l'extérieur.

Cette journée n'a pas pu être réalisée en 2020 compte tenu des protocoles en vigueur liés à la pandémie interdisant entre autres le rassemblement d'évènements de masse.

## 5.2.2 Les camps



INSER'ACTION©

Une à deux fois par an, nous organisons un séjour de 5 jours sous forme d'un camp. Nos camps permettent aux jeunes de quitter le quartier le temps d'une semaine et par cette même occasion de découvrir de nouveaux horizons. Ils permettent les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.



INSER'ACTION©

Ces séjours confrontent également les jeunes à un cadre, à des règles. Chaque jeune participe au bon déroulement du séjour. Organisé comme une mini-société, chacun met la main à la pâte au service de la communauté. Plusieurs équipes sont organisées pour le déroulement et le maintien d'un ordre et d'hygiène. Ainsi nous comptons :

**Une équipe intendance** (préparation des repas, sandwiches...)

**Une équipe pour débarrasser** et mettre la table (mise en place des couverts et assiettes distribution des plats, débarrassage des tables ...)

**Une équipe journal** (réalisation d'article avec les jeunes sur leur séjour et valorisant leur participation)

**Une équipe propreté** intérieure et extérieure

**Une équipe camionnette** (nettoyage de la camionnette en responsabilisant les jeunes au maintien de la propreté...)

Ces séjours permettent aux jeunes de développer une certaine autonomie ainsi que des valeurs comme la solidarité, l'entraide et le partage.

Ils permettent également une ouverture vers l'extérieur et une valorisation des jeunes. Enfin, lors des camps, les jeunes sont confrontés à un cadre défini et structuré (utilisation des Gsm limitée, participation aux tâches, entraide, ...).

Ce cadre s'avère être bénéfique pour des jeunes souvent en manque de repères. Nos séjours connaissent un certain succès d'année en année et de nombreux jeunes et parents nous en parlent régulièrement.

Nous observons aussi que les jeunes dit « difficiles » s'avèrent être les jeunes les plus enclins à participer aux tâches ménagères, aux activités et sont très impliqués dans ce type de séjour.

### **Camps à Bruly (castors) et à Brye (grands) en 2020**

En 2020, nous avons organisé deux camps. Le premier s'est déroulé dans la province de Namur, dans le village de Bruly (dans le gîte du « Presbytère ») où nous sommes restés 5 jours avec un groupe constitué de 30 jeunes âgés entre 7 et 12 ans. Nous y avons proposé des activités sportives, de réflexion, de solidarité, de



*INSER'ACTION© Camp avec les Castors, Bruly 2020*



*INSER'ACTION© Camp avec les Castors, Bruly 2020*

construction et de découverte.

Ce séjour, a vraiment fait du bien aux jeunes car il nous a permis de nous retrouver juste après la période de relâchement de la Covid. Les jeunes ont pleinement profité d'un cadre verdoyant en plein cœur de la forêt.

Quant au deuxième séjour, nous nous sommes rendus dans le petit village de Brye avec un groupe de 23 jeunes âgés entre 13 et 18 ans. A la demande de nos jeunes, nous avons organisé « un camp sous tentes ».



INSER'ACTION© Camp avec les Grands, Brye 2020

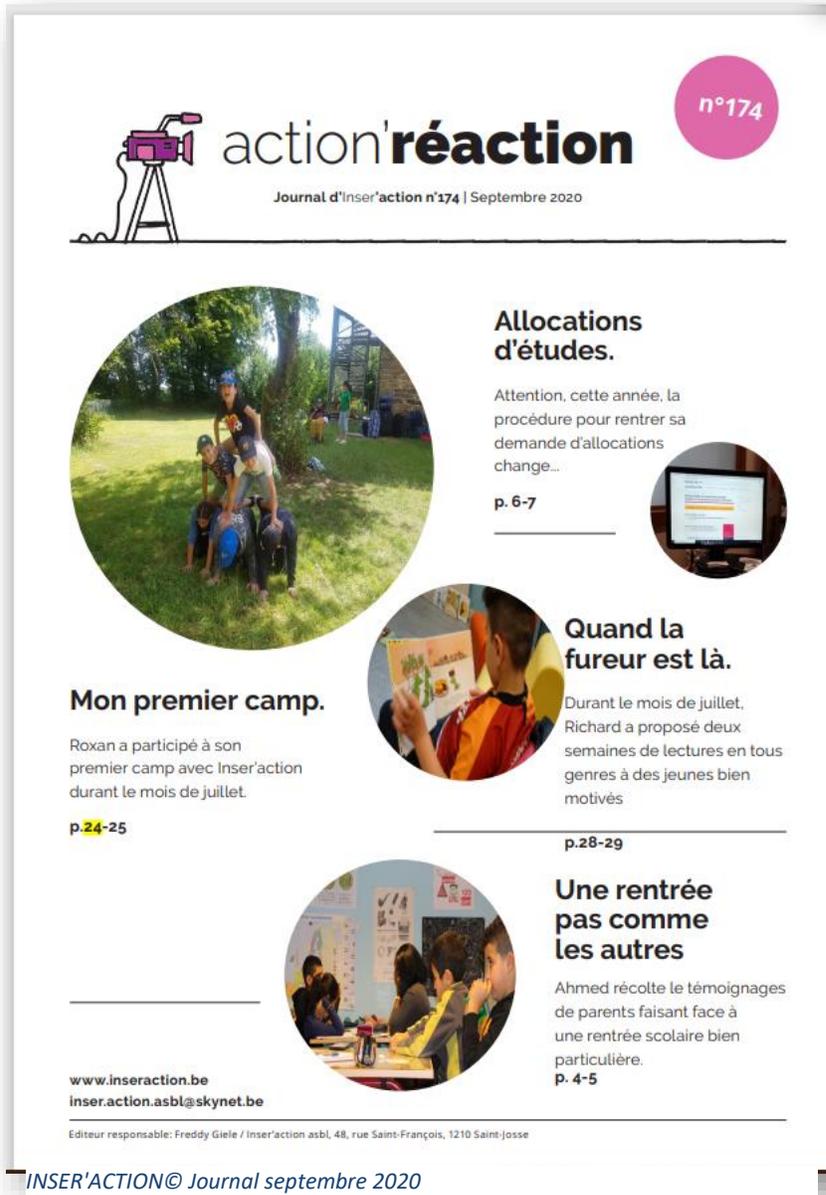


Sur place, nous disposons d'un bâtiment où se trouvaient cuisine, sanitaires, salles de douche. Les jeunes et l'équipe éducative ont dormi sous tente dans un coin isolé.

Lors de ce séjour, des activités sportives, de réflexion, de solidarité, de construction et de découverte ont été proposées également. Ce fut une très belle expérience pour nos jeunes et notre équipe éducative.

A travers cette expérience, nous avons consolidé les bases de nos actions en travaillant sur la socialisation, la responsabilisation, l'empathie, l'entraide ...

## 1. TÉMOIGNAGES ISSUS DE NOTRE JOURNAL DE SEPTEMBRE 2020



**action'réaction** n°174  
Journal d'Inser'action n°174 | Septembre 2020

**Allocations d'études.**  
Attention, cette année, la procédure pour rentrer sa demande d'allocations change...  
p. 6-7

**Mon premier camp.**  
Roxan a participé à son premier camp avec Inser'action durant le mois de juillet.  
p.24-25

**Quand la fureur est là.**  
Durant le mois de juillet, Richard a proposé deux semaines de lectures en tous genres à des jeunes bien motivés  
p.28-29

**Une rentrée pas comme les autres**  
Ahmed récolte le témoignages de parents faisant face à une rentrée scolaire bien particulière.  
p. 4-5

www.inseraction.be  
inser.action.asbl@skynet.be  
Editeur responsable: Freddy Giele / Inser'action asbl, 48, rue Saint-François, 1210 Saint-Josse

INSER'ACTION© Journal septembre 2020

## UN CAMP À BRYE

« Durant le mois de juillet, nous avons réalisé avec le groupe des grands un camp sous tentes. Nous nous sommes rendus une semaine dans le petit village de Brye. Nous y avons découvert les Brayard(e)s (habitants du village de Brye) hyper chaleureux et sympathiques à l'image du village. Pourquoi avoir choisi ce type de camp ? Avec l'équipe éducative nous avons voulu offrir une expérience qui sort des habitudes des grands c'est-à-dire, redécouvrir la nature et la solidarité à travers les échanges, les activités, les tâches... Chacun des objectifs mis en place permet d'être responsable et autonome au sein d'une collectivité. Le Covid 19 un frein ? Certes, le fait d'organiser et de maintenir les activités a été un choix relativement compliqué. Néanmoins la motivation et la confiance que les parents ont eues vis-à-vis de l'équipe éducative ont permis de mettre en place les activités travaillées et préparées durant le confinement. »

ALI ABBA, ACTIVITÉS ÉDUCATIVES.

## Nos « Grands » témoignent...



INSER'ACTION© Camp avec les Grands, Brye 2020

« J'ai trouvé **le camp top** mais trop court. J'aimerais dans un futur proche avoir cette chance de faire un camp sous tentes plus long. Les activités ont été adaptées en fonction des circonstances. J'ai **pu ressentir la différence entre un camp classique et un camp sous tentes**. Nous devons constamment nous adapter au temps, à notre environnement, aux tâches car **peu de confort** était au rendez-vous, bref **une vraie aventure**. »

**Mohamed-Réda 16 ans**

« J'ai **adoré faire la cuisine**. Je trouve que cette **expérience** répondait clairement à mes attentes. J'ai pu passer du temps avec les éducateurs, **apprendre, partager et découvrir**. »

**Lina R. 15 ans**

« J'ai pu **découvrir un nouveau groupe**, une **expérience qui est unique** en son genre et qui m'apporte énormément. J'ai évolué dans un cadre **qui change de mes habitudes**, puisque nous étions tous isolés du reste du monde ».

**Vénus 15 ans**

« Il y a une activité qui m'a particulièrement marqué, c'était durant une après-midi. Je devais avec mon équipe réussir à faire venir les moutons sans les effrayer avec du vieux pain, autant vous dire que j'ai dû patienter et surtout que le mouton n'est jamais venu ! Si mes souvenirs sont bons seule Lina a réussi cette épreuve. »

**Roddick 12 ans**



INSER'ACTION© Camp avec les Grands, Brye 2020

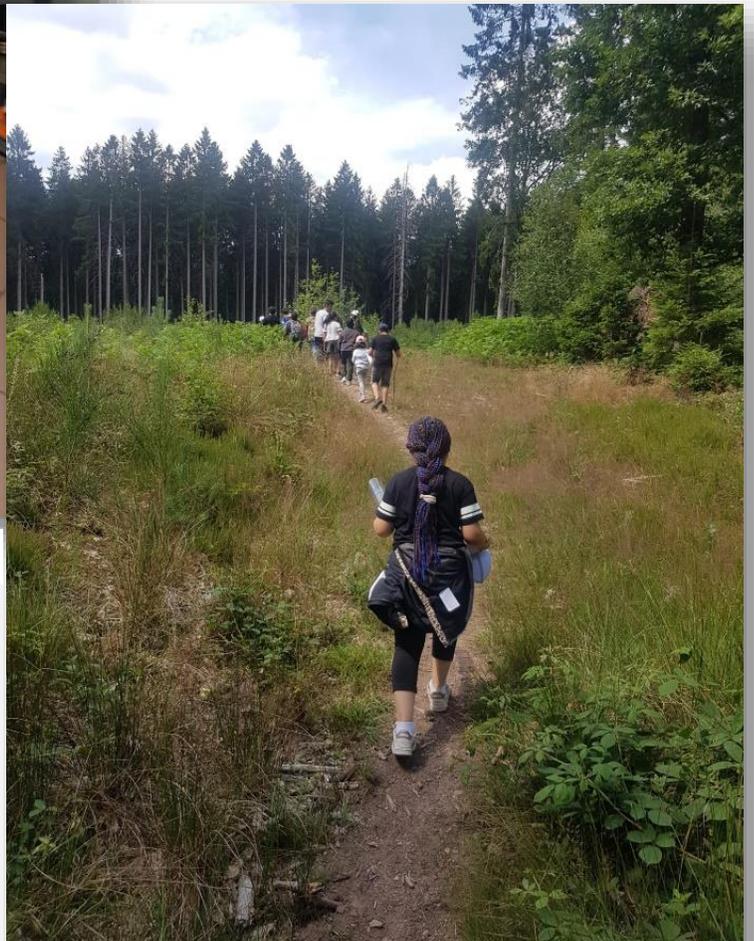
### **MON PREMIER CAMP**

*[...] A travers cet article, je vais vous parler de mon premier camp au sein d'Inser'Action ! Malgré la situation liée au Covid-19 et les contraintes que ça a pu apporter, nous avons tout de même pu partir avec le groupe des castors dans la région de Couvin, à Brûly-de-Pesche. Le camp s'est très bien déroulé, les enfants, l'équipe et moi-même étions ravis. Nous avons **pu réaliser plusieurs activités dans la forêt et un grand jeu d'eau** [...]. J'ai été **agréablement surprise** de voir à quel point ce camp a pu **renforcer les liens** que j'avais déjà construits avec les enfants **lors des activités de l'année et/ou de vacances** ainsi que les liens que j'ai pu nouer avec ceux que je ne connaissais pas du tout. Nous avons organisé plusieurs jeux qui développaient l'esprit d'équipe. Je ne pus qu'être **heureuse de voir les enfants s'investir autant**, que ce soit dans la construction d'un camp de jeu, dans les tâches de rangement des tables à manger ou encore entre eux, quand l'un avait besoin d'aide pour mettre ses chaussures ou pour ranger son sac par exemple. [...]*

**ROXAN, ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

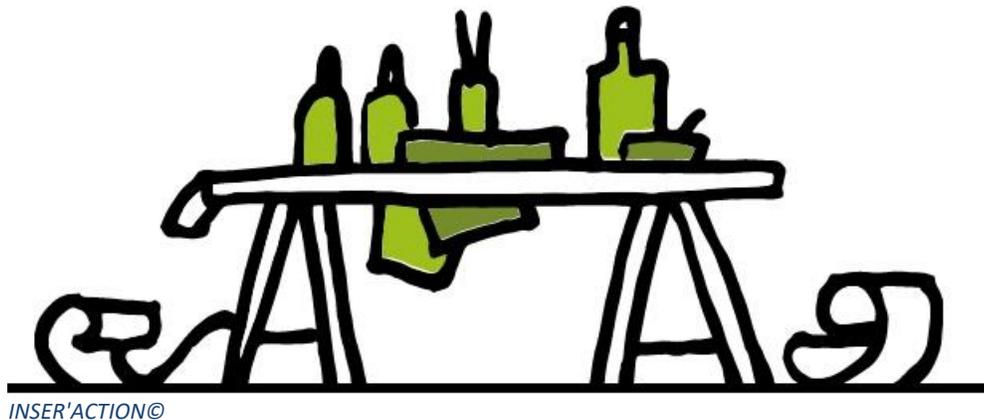


*INSER'ACTION© Camp avec les Castors, Bruly 2020*



*INSER'ACTION© Camp avec les Castors, Bruly 2020*

## 5.2.3 Les projets ponctuels : « atelier théâtre »



### 1. Hors pandémie

Réalisés sur plusieurs semaines voire plusieurs mois, ces projets visent généralement l'acquisition de nouvelles compétences pour les jeunes. Que ce soit une initiation aux formes d'art ou encore la réalisation d'une vidéo, ces projets permettent aux participants de s'exprimer autour de leur vécu, de leur histoire, croyance ou ressenti. L'autre objectif de ces projets est de valoriser la parole des jeunes, et de la faire entendre par un public plus large. Que ce soit devant des spectateurs, dans un journal ou sur notre site internet, l'expression des jeunes y est relayée le plus largement possible.

Durant la première partie de l'année de Janvier à mars 2020. Nous comptons 8 jeunes (3 filles et 5 garçons) âgés de 11 à 16 ans autour d'un projet visant la création d'une pièce de théâtre. Nous comptabilisons 85% de participation sur les 3 premiers mois avant d'être confronté à l'apparition de la Covid.

## **2. Pendant la pandémie**

En fin d'année 2020, de septembre à décembre, sous réserve de l'approbation de la COCOF, dans le cadre de la Cohésion Sociale et pour la renforcer, nous avons répondu à l'appel du Collège Communal en mettant en place un projet qui favorise la mixité culturelle et qui répondait aux thématiques qui étaient proposées (*Appel à projets - Réserve communale 2020 – Cohésion sociale.*)

Nous avons rassemblé 8 jeunes (3 filles et 5 garçons) âgés de 11 à 16 ans autour d'un projet visant à la création d'une pièce de théâtre.

Ce projet à la différence de notre « atelier théâtre » est limité dans le temps et se déroule théoriquement sur une période de 3 ou 4 mois. Il nous a permis également d'intégrer de nouveaux jeunes dans notre troupe.

Lors de la mise en place de ces ateliers, nous avons rencontré de nombreuses difficultés :

- 1)** Ce type d'atelier nécessite un contact visuel, une certaine communication avec le corps (langage du corps), une lecture des mimiques faciales, chose non évidente puisque le port du masque est imposé.
- 2)** Le travail en « bulles » est venu casser la dynamique collective et la cohésion de groupe. Nous avons été contraints de diviser notre troupe en deux groupes bien distincts : le groupe des « petits » (- 12 ans) et le groupe des « grands » (+12ans). Le protocole en vigueur nous interdisait de mélanger ces deux tranches d'âge.

L'intitulé de la pièce est « Dis-moi qui je suis » et vise la question de l'origine et de la transmission identitaire. Par le biais de la scène, nos acteurs en herbe se sont penchés sur les problématiques liées au genre et à l'origine et les ont traitées avec beaucoup d'humour et de légèreté.

Chaque jeudi (une fois sur deux pour chaque groupe) de 18h00 à 20h00, les jeunes se sont réunis avec l'un de nos éducateurs et Nicolas Philippe, animateur comédien avec lequel nous travaillons depuis plusieurs années.

Lors de ces séances, ensemble, ils ont défini la direction que prendrait cette pièce, développé et répété leur texte et mis en mouvement le projet en question dans l'optique de le présenter au mois de décembre.

Là encore, nous avons rencontré les mêmes difficultés que celles rencontrées dans notre travail avec les jeunes lors des années précédentes : retards, absences injustifiées, perte de motivation.

Ces constatations persistent et chaque année le même constat est fait. Cela s'explique par le fait que les adolescents ont bien souvent du mal à s'impliquer réellement dans un projet et le prennent plus comme un hobby, comme quelque chose de secondaire, duquel on peut s'absenter sans se justifier.

Pour conclure, associant ces deux faits la perte de motivation du groupe et les règles protocolaires rendant impossible la mise en place de ce type de projet, nous n'avons aucune autre alternative que de postposer ce projet à l'année suivante.

Face à l'immédiateté de leurs désirs, il est difficilement envisageable qu'ils arrivent à postposer une rencontre avec leurs amis, une soirée au cinéma, ... alors que paradoxalement certains demandent plus de textes et de temps de scène alors qu'ils ne connaissent pas leurs quelques lignes après plusieurs semaines de répétitions...

## **5.2.4 La formation des jeunes**

Depuis plusieurs années, nous organisons ce qu'on appelle "la formation des jeunes". Il s'agit d'offrir à des jeunes en demande la possibilité de se former aux métiers de l'animation.

Cette initiative à plusieurs objectifs pour le jeune:

Améliorer l'estime de soi

Tendre vers l'émancipation et l'autonomie

Développer de nouvelles compétences

Ouverture vers l'extérieur

Mixité des origines, du genre

## Donner ou redonner une image positive des jeunes

La quasi-totalité des participants sont des jeunes issus d'un quartier dit "défavorisé". La formation "animateur" comprend le plus souvent un séjour de formation en dehors de Bruxelles. C'est le moment idéal pour ces jeunes de sortir de leur quartier et de s'ouvrir vers l'extérieur. Ils ont alors l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes issues de milieux divers et variés, de développer de nouvelles compétences et d'améliorer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

L'un de nos jeunes, souhaitant développer de nouvelles compétences, s'était inscrit à cette formation qui aurait dû avoir lieu durant l'année. Malheureusement, avec la pandémie, celle-ci a dû être annulée.

## **6 Les différents groupes d'échange, de réflexion et d'interpellation.**

### **6.1 Le DSQ**

Le DSQ est une association de fait regroupant une dizaine d'associations œuvrant dans le « quartier nord » de Bruxelles.

Les objectifs de ces rencontres :

- Coordonner nos actions sur le terrain (problématiques communes)
- Interpeller les pouvoirs publics sur les problématiques vécues par les habitants du quartier Nord.

Les rencontres ont lieu une fois par mois.

### **6.2 Le conseil de participation de l'école des Tournesols**

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ("décret "Missions") prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté Française (article 69, §1) 10.

Les missions du Conseil de participation sont entre autres :

- de débattre et d'émettre un avis sur le projet d'établissement ;
- de le proposer à l'approbation du pouvoir organisateur ;

---

<sup>10</sup> Circulaire 7014, Conseil de participation - Article 69 de décret "Missions" du 24 juillet 1997

- de mener une réflexion globale sur les frais scolaires réclamés en cours d'année ;
- d'étudier et de proposer les actions de soutien et d'accompagnement ;
- ...

Il est composé du chef d'établissement, de membres du pouvoir organisateur, de représentants des enseignants, des parents, des élèves et de de membres représentant l'environnement social, culturel et économique de l'établissement qui sont cooptés ou désignés

Le conseil de participation est un lieu de rencontre entre les différentes institutions du quartier et l'école maternelle et primaire Les Tournesols. Les réunions se tiennent en présence également de l'Echevin de l'enseignement, de professeurs mais également en présence d'élèves et de parents d'élèves.

Ce conseil permet de partager les projets liés à l'école mais également il permet d'interpeller les autorités politiques de la Commune sur les difficultés et les problématiques rencontrées par l'école, par les élèves, les familles mais également les institutions travaillant dans le quartier.

## **6.3 Coordination sociale du CPAS de Saint-Josse-ten-Noode**

Nous participons à la coordination sociale organisée par le CPAS de Saint-Josse-ten-Noode.

Ces réunions sont, pour nous, l'occasion de rencontrer les autres services qui œuvrent sur le territoire de la commune.

Un membre de notre permanence psychosociale est systématiquement présent lors de ces réunions. Nous estimons ce travail de réseau d'une grande importance afin de guider / orienter au mieux notre public.

Cette année, nous avons notamment eu l'occasion d'assister à la présentation du MRAX, la présentation des aides accordées par le CPAS aux étrangers, la présentation

du nouveau règlement “santé” du CPAS et la présentation des nouvelles cartes médicales du CPAS

A la suite de la pandémie, le CPAS n’a plus organisé de réunion de coordination sociale jusqu’à la fin de l’année.

## **6.4 AMONET**

Nous avons intégré le collectif AMONET au début de l’année 2020. L’idée de ce collectif est de confronter les différentes utilisations d’internet que peuvent avoir les AMO.

Une très large majorité des jeunes dispose maintenant d’un smartphone et surf sur internet ou sur les réseaux sociaux. Il nous est donc paru nécessaire, en tant que service d’action en milieu ouvert, de se questionner sur les thématiques liées au numérique. Quoi de mieux qu’un collectif, regroupant un bon nombre d’AMO, pour le faire ?

Nous même, utilisons le numérique afin de faire la promotion de notre service auprès des jeunes. Il nous arrive d’être contacté par des jeunes, directement via les réseaux sociaux. Certaines questions sont alors à se poser. Quid du secret professionnel ? Quid du traitement de la demande ? Quid de l’anonymat ? Le collectif nous permet de prendre des moments de recul afin de se pencher sur ces différentes questions.

AMONET est aussi l’occasion de se questionner sur les différentes problématiques liées au numérique (harcèlement, revenge porn, etc). C’est aussi l’occasion, pour certaines AMO ayant déjà travaillé la question et parfois même développé des outils, de partager ceux-ci avec les autres.

## **6.5 Conseil de concertation intra-sectorielle**

En année 2020, nous avons participé au Conseil de concertation intra-sectorielle durant lequel divers sujets ont été abordés, lors des différentes rencontres.

Nous avons réalisé une discussion autour des besoins du secteur de l'aide à la jeunesse, avec les intervenants/partenaires présents.

Nous avons également participé à la remise d'avis d'opportunité.

## **6.6 Le collectif des amo (CAB)**

Une à deux fois par trimestre, la grande majorité des AMO de Bruxelles se réunissent autour de thématiques touchant nos publics respectifs. Certaines thématiques sont plus spécifiques à certaines institutions et d'autres touchent l'ensemble. Il s'agit de poser une discussion, une réflexion et enfin une action prenant la forme de projet, d'interpellations des politiques, ...

Durant l'année 2020, voici les sujets qui ont été abordés (liste non exhaustive) :



**Problématiques liées à la scolarité  
(décrochage scolaire, recours, problèmes  
liés à la bourse d'études...)**



**Le groupe de travail « Interpell'action »**



**Les partenariats possibles avec d'autres  
institutions hors du secteur de l'Aide à la  
jeunesse comme « Bru-star »**

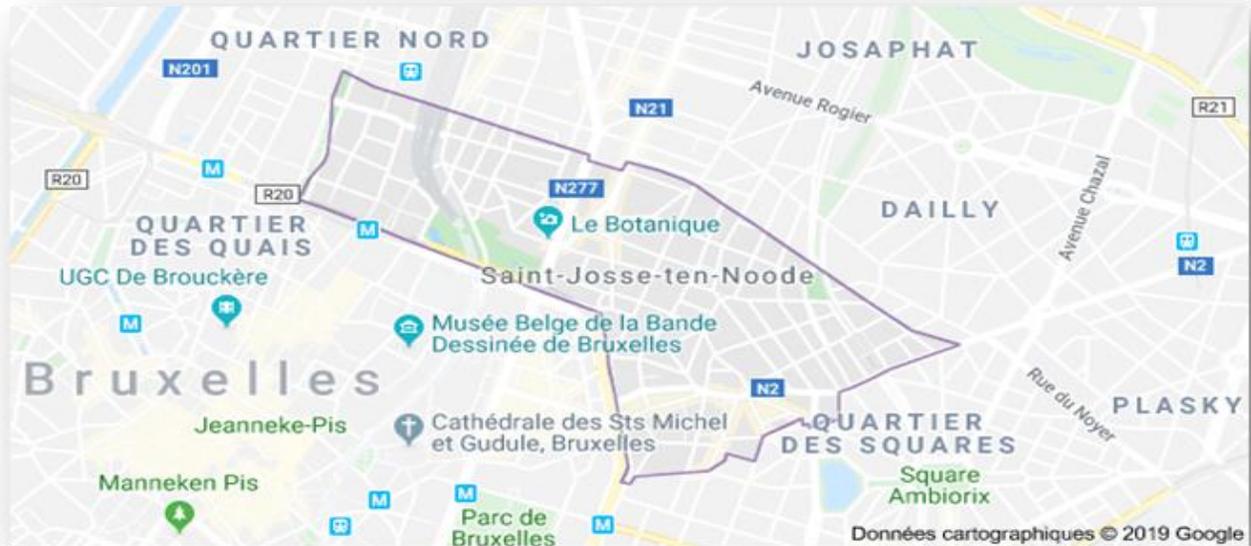


**Le nouveau Décret de l'Aide à la jeunesse**



**Les violences policières**

## 6.7 Le travail social de rue



Google Maps

Depuis plusieurs années maintenant, nous réalisons un travail social de rue. Cette action est capitale dans notre perception des problématiques rencontrées dans notre quartier.

Elle nous permet de faire un parallèle entre ce qui nous est rapporté à travers certaines de nos situations et d’imaginer certaines statistiques liées à l’image du quartier nord de Saint-Josse (délinquance, trafic de drogues, prostitution, décrochage scolaire, précarité sociale...).

Et tenter d’apporter une réponse à travers nos actions collectives et individuelles le cas échéant.

Travailler en binômes constitue une vraie force car nous pouvons analyser une situation sous différents angles. En effet, l’éducateur qui accompagne est issu du quartier et facilite grandement le contact avec la population (relation confiance est déjà bien établie au près du public jeune et parent) et le travailleur social (assistant social, criminologue...) permettent plus facilement d’orienter si besoin les situations vers nos partenaires.

Au cours de ces rondes comme nous les nommons dans notre jargon nous nous rendons plusieurs fois par semaine dans les différents lieux de la commune susceptibles d'être fréquentés par des jeunes, des parents, soit par tout type de public.

Ces rondes nous permettent d'aller à la rencontre de personnes pouvant nécessiter une aide. Elles nous permettent d'exporter notre offre et de toucher un public plus large et ne n connaissant pas forcément notre association. Ce travail permet la double prévention éducative et sociale car il fait remonter les difficultés jusqu'à nos services et permet également dès lors une prise en charge. Les lieux visités lors de nos rondes sont les rues environnantes, la gare du Nord, le parc Saint-François, la place Saint-Josse, le parc Maximilien, ...

Nous en profitons aussi pour rencontrer nos partenaires qui se trouvent dans les environs renforçant ainsi le travail de réseau.

Une difficulté rencontrée lors de nos rondes est le fait que les jeunes ou autres personnes que nous croisons sont amenés à nous interpeller dans la rue, et nous confient des sujets sensibles par moment.

Il devient dès lors difficile de garantir le secret professionnel puisque l'environnement n'est pas propice aux confidences.

Nous avons remonté cette difficulté en équipe pour tenter de trouver une solution qui se veut être la plus adaptée possible en fonction des circonstances.

## Perspectives 2021

- Accompagner d'autres professionnels du travail de rue et perfectionner cet outil
- Occuper encore plus certains espaces dits « sensibles »
- Faire connaître notre AMO à d'autres associations qui ne nous connaissent pas encore
- Continuer à se former au travail de rue
- Créer une mallette constituée d'outils facilitant les rencontres auprès d'un public plus jeune
- Avoir un effet sur l'univers de l'assuétude en ciblant nos actions sur un public adolescent + parents.

## 7 Nos outils

Nous sommes en constante recherche de moyens afin de répondre le plus professionnellement possible aux difficultés et problématiques rencontrées par notre public. Parfois, ces situations nous posent question et il ne nous est pas toujours facile d'y répondre. Pour ce faire, nous sollicitons des professionnels dans les secteurs liés à ces situations, à savoir la santé mentale, le droit de la jeunesse, le droit des étrangers, ...

### 7.1 La Clinique du quotidien

Plusieurs membres de l'équipe participent à la clinique du quotidien. Il s'agit de réunions, en présence notamment de Monsieur Jean-Pierre Lebrun (psychiatre et psychanalyste), durant lesquelles des situations de travail sont évoquées. Une analyse commune de la situation est alors réalisée. Cette analyse a un effet positif sur le travail que nous réalisons au quotidien à l'AMO. Cela nous permet d'ouvrir notre esprit à des choses auxquelles nous n'aurions pas pensé sans celà.

La clinique du quotidien a été maintenue tout au long de l'année. Mesures sanitaires obligent, une partie de ces réunions ont été tenues en distanciel.

### 7.2 Les supervisions

Deux supervisions ont été organisées cette année. Lors de ces supervisions, Madame Anne Joos (psychanalyste), se rend en nos locaux afin d'accompagner l'équipe dans sa réflexion autour de situations, souvent lourdes et complexes, qui lui posent question.

Sa vision, neutre et éclairée, apporte le plus souvent un point de vue différent sur la situation.

## **7.3 Questions relatives au droit des étrangers**

Pour ces questions, nous sollicitons François Sant'Angelo (Conseiller juridique à UNIA, ex-Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et administrateur à Inser'action). Ces rencontres nous permettent de partager des situations traitant du droit des étrangers lorsque celles-ci révèlent une certaine complexité.

## **7.4 Questions relatives au droit de la jeunesse**

Une supervision a été organisée avec Maître Amaury de Terwange, avocat. Avant ce rendez-vous, les travailleurs sociaux rassemblent les différentes questions qu'ils ont à poser à propos du droit "jeunesse". Durant le rendez-vous, ils exposent leurs questions et Maître de Terwange apporte des éclaircissements et des conseils en lien avec les différents dossiers suivis par notre permanence psychosociale.

## **7.5 Les formations**

Nous accordons une très grande importance à la formation continue du personnel. Nous estimons qu'une bonne formation renforce l'action menée au sein de l'AMO.

Le catalogue Form'Action est systématiquement transmis à l'ensemble des membres de l'équipe.

Durant cette année 2020, certaines formations ont bien eu lieu en présentiel mais d'autres ont dû se faire en distanciel.

Outre la formation de base de l'aide à la jeunesse pour les nouveaux travailleurs du secteur, les membres de l'équipe ont notamment participé aux formations suivantes:

- Formation "Job étudiant" ayant pour objectif de renforcer les connaissances du travailleur sur toutes les questions liées au travail des étudiants.
- Séminaire de soutien à la parentalité

- Les avatars de la surprésence organisée par la Ligue Wallonne pour la Santé Mentale.
- Formation “pleine conscience”
- Formation au permis bus afin de conduire notre minibus
- Conférence “compétences de communication orale et écrite chez les jeunes”

## **7.6 Les réunions d’équipe**

Nous organisons généralement deux réunions par semaine.

La première réunion tenue avec l’ensemble de l’équipe éducative permet de faire le point sur les activités réalisées, sur les projets mis en place, sur notre pédagogie, nos relations avec les jeunes et les parents, ... La parole est laissée à chacun. Ces réunions sont également des moments d’évaluation durant lesquelles les travailleurs sur le terrain font remonter les difficultés vécues avec ou par le public pris en charge.

La seconde réunion se tient avec l’équipe psychosociale afin d’analyser les différentes situations rencontrées par les travailleurs sociaux. A l’instar de la première réunion, l’objectif est de faire remonter les difficultés rencontrées et de réfléchir avec la direction à comment y répondre au mieux.

# Conclusion

L'année 2020 est une année particulière qui restera gravée dans les mémoires et dans l'histoire. Nous avons connu un véritable bouleversement, que ce soit les jeunes et les familles que nous accompagnons ou encore l'ensemble de notre équipe. Le monde a marché au « ralenti », et notre service aussi durant de nombreux mois. Face à cette situation inédite et quelque peu délicate, il nous a fallu redoubler de créativité, d'efforts pour lutter contre l'isolement des jeunes, ainsi que celui de leurs familles en leur offrant un soutien et une certaine présence. Nous avons tout mis en œuvre afin de maintenir tant que possible un espace de socialisation.

Nous avons connu des moments de réussite, nous sommes parvenus à proposer 1266 heures d'activités (toutes activités confondues) malgré les circonstances exceptionnelles.

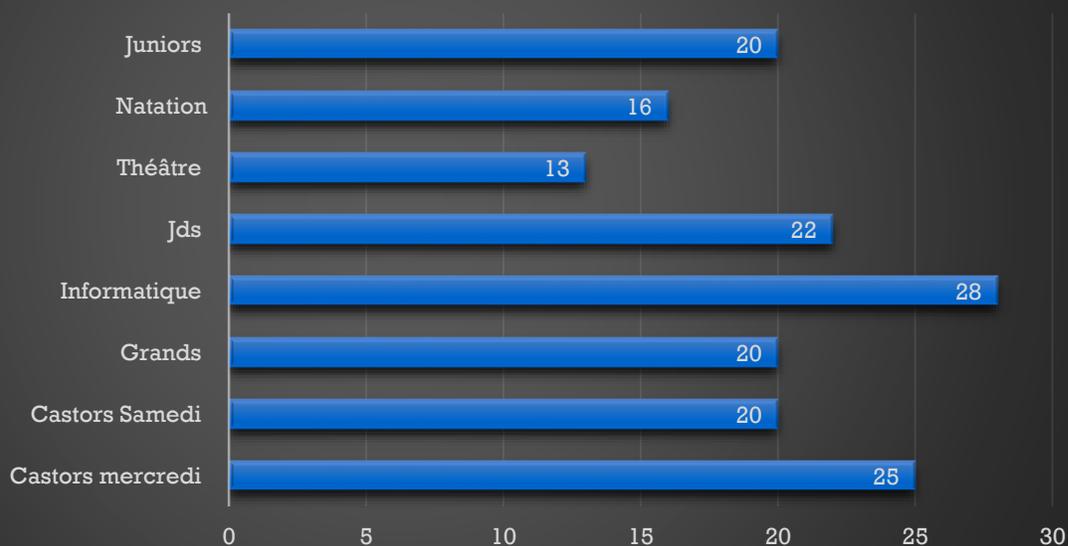
Toutefois, nous avons constaté que certaines situations n'ont fait que se dégrader et les inégalités (sociales, culturelles, économiques) n'ont cessé de se creuser durant cette période. Aussi, nous avons pris conscience de l'importance pour nous, de continuer à nous former aux questions de la fracture numérique, ainsi nous pourrions être plus performants dans notre accompagnement des jeunes et de leurs familles/familiers.

Après avoir discuté longuement de ce sujet, nous pensons que nous devrions être plus présents sur les réseaux sociaux et faire notre maximum pour nous rapprocher davantage des jeunes.

Les défis restent encore nombreux et les questions sans réponses : retournerons-nous un jour à une certaine « normalité » et retrouverons-nous notre liberté ? Tout semble si flou, si vague, si imprécis. Nous nous préparons à un éventuel reconfinement et nous ignorons à l'heure actuelle si cette situation exceptionnelle perdurera dans le temps.

# Nos activités rapportées en chiffres

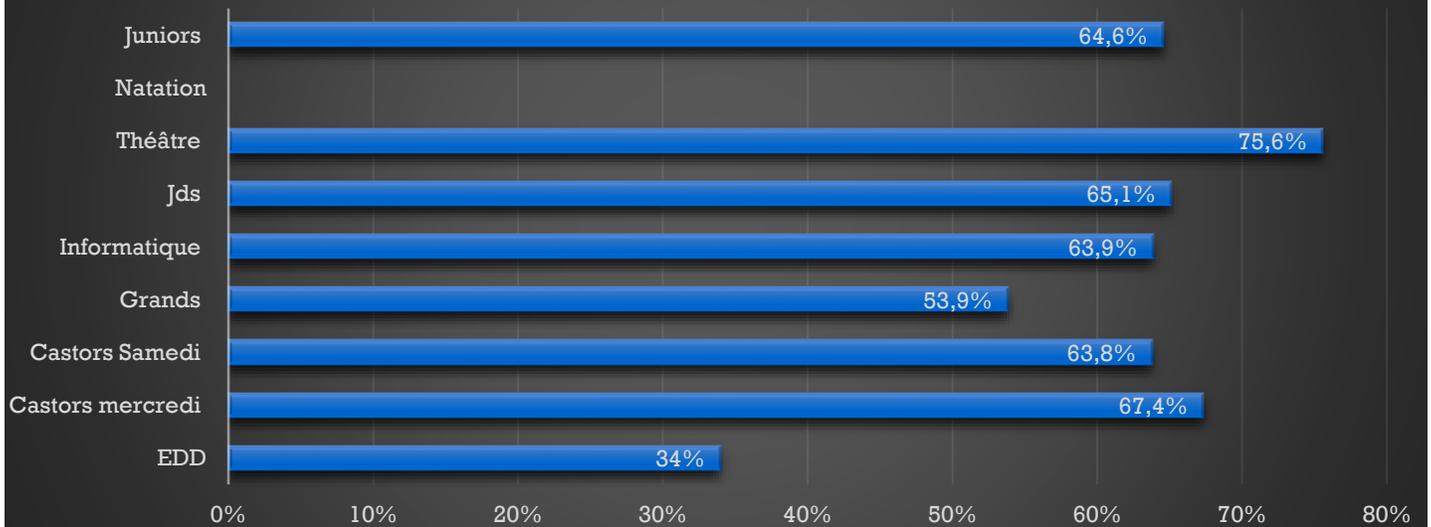
## Nombre de jours d'activités par activité total 2020



## Nombre de jours d'activités par activité EDD mensuel 2020

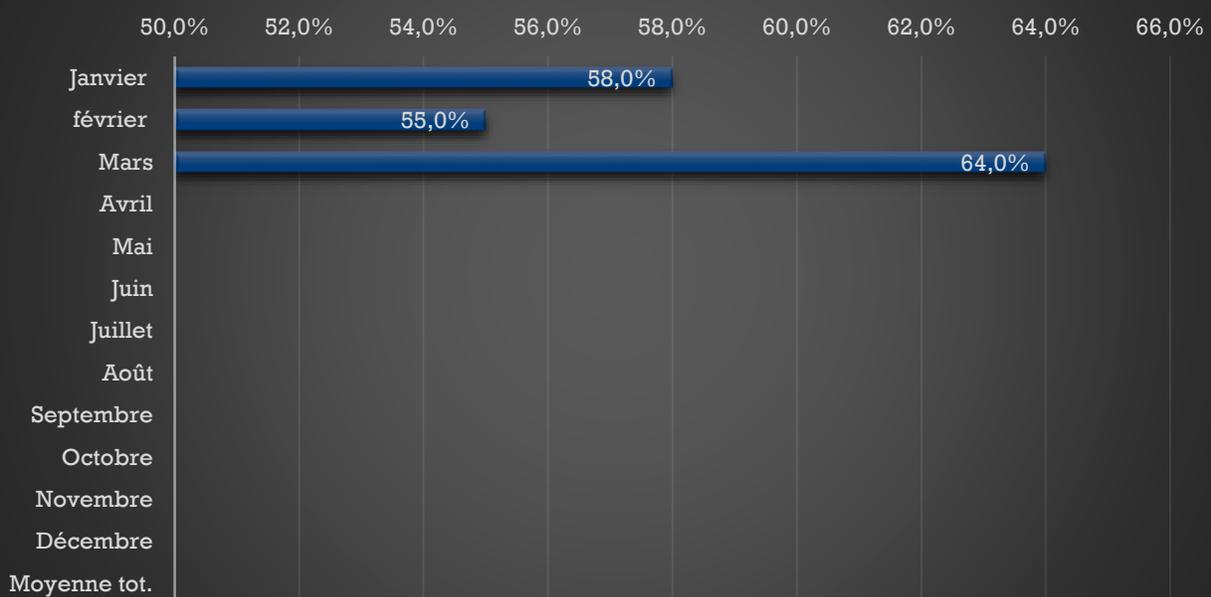


## MOYENNE TAUX PARTICIPATIONS ANNUELLES EN 2020

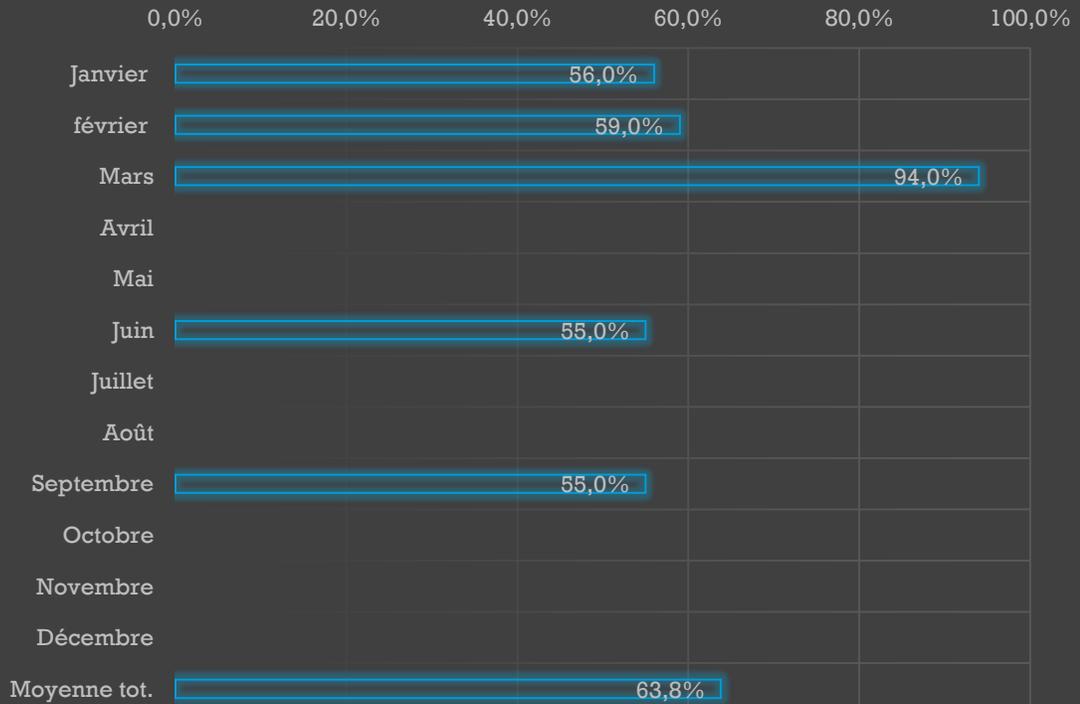


## NOMBRE DE JOURS D'ACTIVITÉS PAR ACTIVITÉ MENSUELLE EN 2020

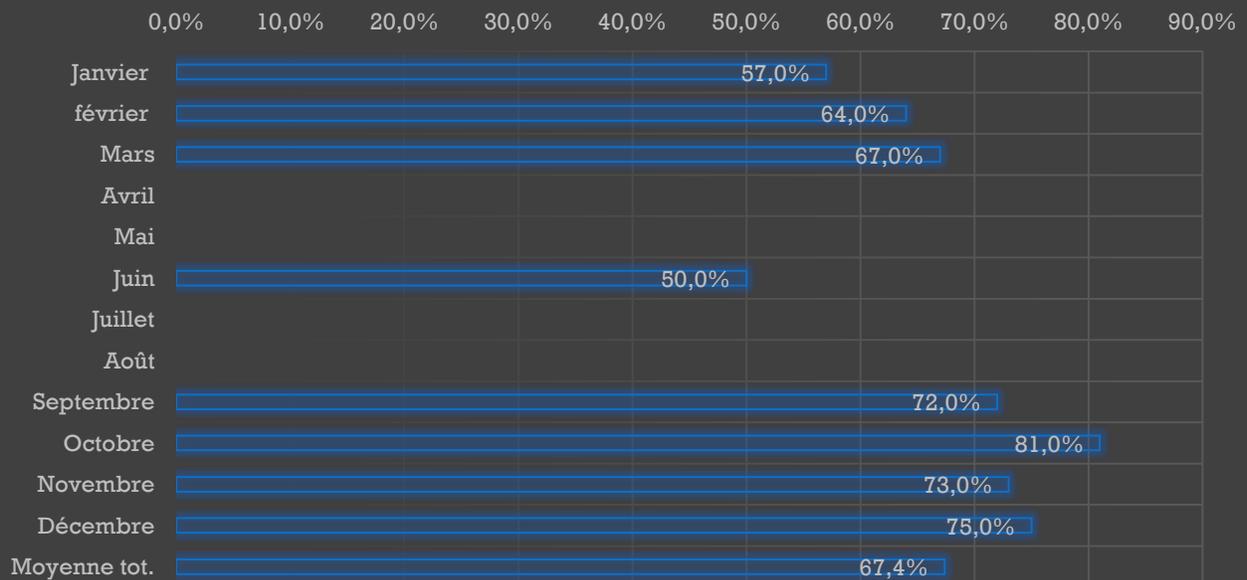
### NATATION



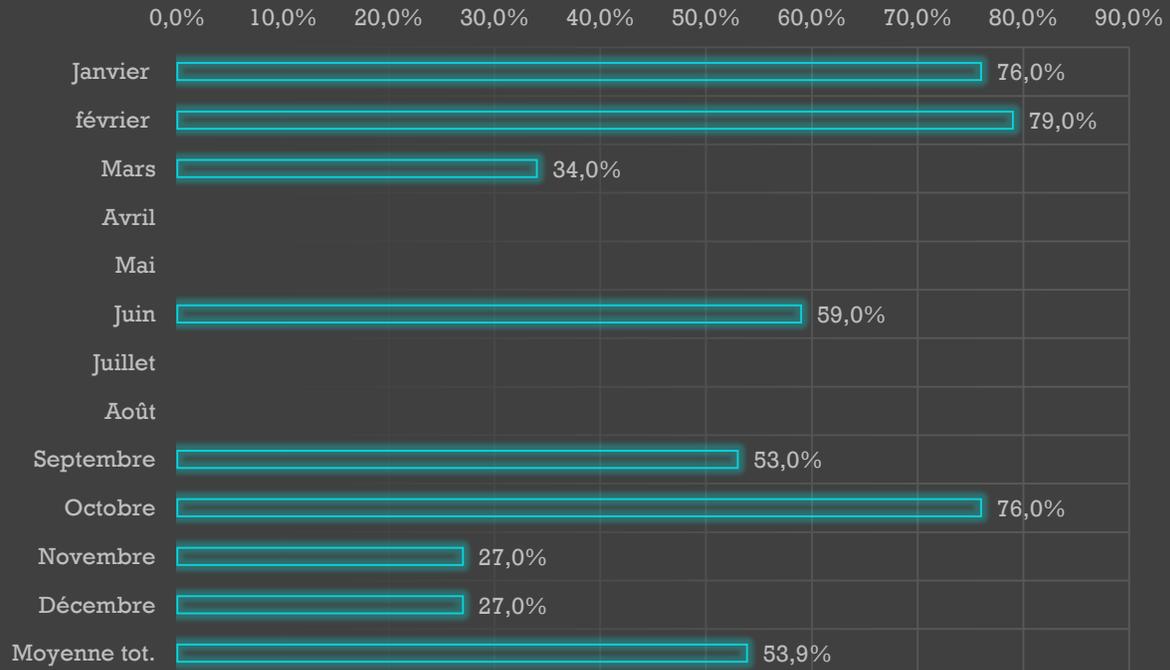
## GROUPE DES CASTORS SAMEDI



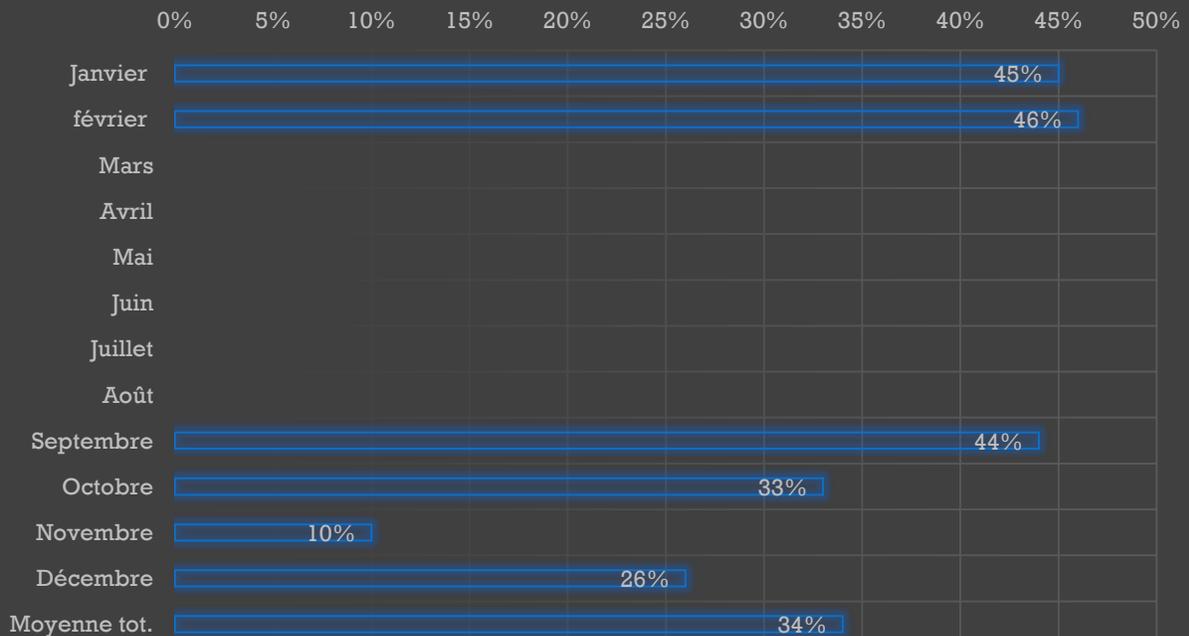
## GROUPE DES CASTORS MERCREDI



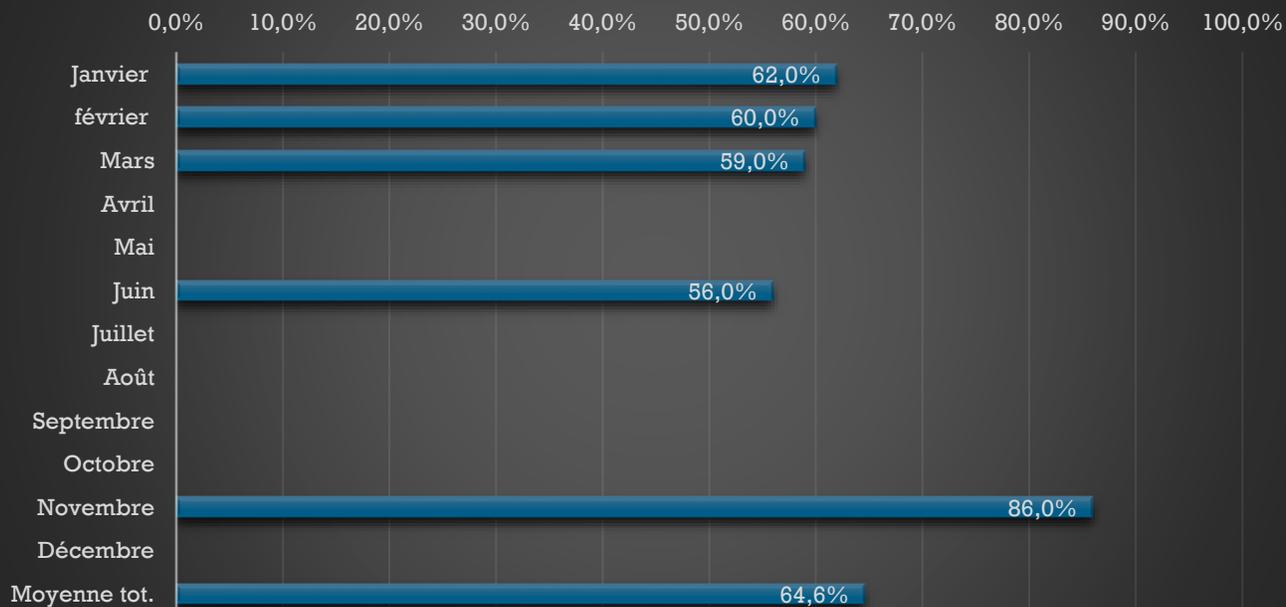
## GRUPE DES GRANDS



## ECOLE DE DEVOIRS



## JUNIORS



## THÉÂTRE

